Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro EDUQ : 8370711
Centre d'intérêt: 260

Goupil, Georgette, 1952-.

Services éducatifs diversifiés en fonction d'élèves mésadaptés socio-affectifs intégrés dans des classes régulières / Madeleine Normand, responsable du projet ; Georgette Goupil, chercheur. -- Longueuil : Commission scolaire de Jacques-Cartier, 1980-1981.
249 p. : 8 graph. ; 28 cm.

Faux-titres: Rapport final de l'expérimentation d'un modèle d'intervention et d'organisation dans le cadre de l'action "Projet-pilote"; Intégration des élèves en difficulté d'adaptation dans la classe régulière. La couv. porte en outre: Projet-pilote MSA #21.
Résumé: p. 129-131. Bibliogr.: p. 235.

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Enfant inadapté *Perturbé affectif *Intégration scolaire *Intégration sociale *Enseignement individualisé *Rendement scolaire *Modification du comportement *Primaire (Niveau)

Le projet a pour objectif général de faciliter l'intégration d'élèves en difficulté d'adaptation dans des classes régulières du primaire. Il a également pour but de permettre aux enseignants d'objectiver leurs perceptions et de mieux comprendre les contingences d'apprentissage des comportements des élèves, cela afin de réaliser de meilleures interventions. De cette perspective d'ensemble ont découlé trois objectifs spécifiques axés sur l'évaluation de la situation d'intégration des élèves, le support aux enseignants et leur instrumentation avec de nouveaux modes d'intervention.

En 1980-1981, le projet a touché 21 élèves perturbés affectifs, âgés de six à douze ans, qui fréquentent diverses écoles de la commission scolaire Jacques-Cartier. Le rapport décrit le modèle d'intervention et d'organisation retenu. L'évaluation du projet s'est faite à partir des résultats scolaires, d'un sociogramme et d'instruments d'évaluation comportementale spécifiques à chacun des sujets.

Les résultats scolaires des enfants en difficulté sont inférieurs à la moyenne de leur classe d'appartenance. Il importe donc de mettre en place des ressources qui faciliteraient les apprentissages scolaires et permettraient à ces enfants de surmonter les échecs vécus. Les sociogrammes soulignent également les difficultés d'intégration sociale de ces enfants avec leurs pairs des classes régulières. Néanmoins, le projet a permis d'améliorer le comportement en classe de plusieurs élèves. Il a également mis en évidence la nécessité d'individualiser toutes les interventions auprès de cette clientèle.

Type de document: r

Région(s) administrative(s): 062
Financement: Bénéficiaire - Commission scolaire de Jacques-Cartier
Organisme(s) source(s) - MEQ-DGDP
Programme(s) de subvention - Projet-pilote
Auteur de l'analyse: ar

EDUCATION

ED

CB

DA

DF

la commission
scolaire de
jacques-cartier

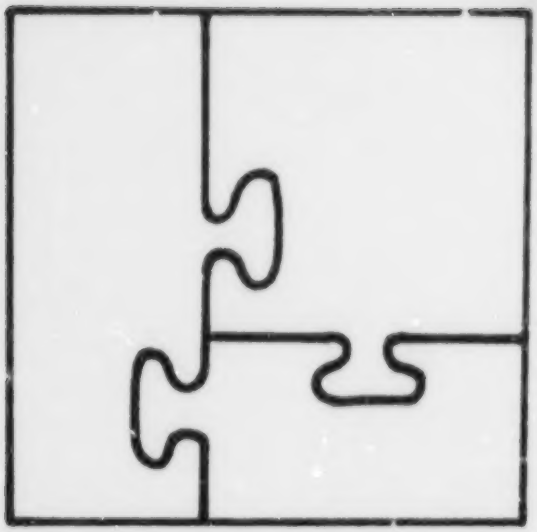

INTÉGRATION DES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION DANS LA CLASSE RÉGULIÈRE

159

RAPPORT FINAL

DE L'EXPERIMENTATION D'UN MODELE D'INTERVENTION ET D'ORGANISATION

DANS LE CADRE DE L'ACTION

"PROJET-PILOTE"

TITRE: Services éducatifs diversifiés en fonction d'élèves mésadaptés socio-affectifs intégrés dans des classes régulières.

AUTEUR: Georgette Goupil

SECRETAIRE: Michèle Sullivan

Nous remercions la direction générale du développement pédagogique du Ministère de l'Education d'avoir favorisé cette expérimentation en autorisant les subventions nécessaires.

Nous remercions également le Directeur des Services Educatifs de la Commission Scolaire de Jacques-Cartier, le personnel de direction des écoles concernées ainsi que les enseignants qui ont participé au déroulement du projet.

Gilles Archambault
Personne-ressource

Georgette Goupil
Chercheur

Madeleine Normand
Responsable du projet

PRESENTATION

C'est avec fierté que nous abordons la phase finale de l'expérimentation du projet-pilote:

> "Services éducatifs diversifiés auprès d'élèves mésadaptés socio-affectifs intégrés dans des classes régulières".

Le rapport d'étape publié en janvier dernier faisait état de l'organisation des services et de l'élaboration des modèles d'intervention en voie de réalisation auprès d'élèves en difficultés d'adaptation scolarisés dans des classes régulières. Le rapport final décrit les évaluations, les résultats et les recommandations de l'expérience.

Les membres de l'équipe de recherche sont satisfaits des résultats obtenus suite au travail intense des dix derniers mois. Il est évident que sans la précieuse collaboration des enseignants et des directeurs (trices) des écoles impliquées, l'atteinte des objectifs n'aurait pas été aussi significative. Les constatations décrites dans le présent document nous permettent de conclure que l'intégration d'enfants mésadaptés est possible et valable mais conditionnelle à un environnement approprié et à un soutien adéquat apporté aux enseignants, aux élèves intégrés et aux autres intervenants auprès de ces jeunes. Cet exposé se veut aussi

un matériel de réflexion et de discussion pour tous les agents de l'éducation qui voudraient effectuer le passage de la théorie à la pratique en intégration scolaire.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet. Nous formulons le voeu que ce modèle d'intervention et de support puisse être privilégié dans l'application du plan d'action sur l'intégration des élèves en difficulté d'adaptation.

Madeleine Normand

Madeleine Normand
Responsable du projet
Conseiller en adaptation scolaire

TABLE DES MATIERES

		PAGES
1.	TITRE DU PROJET	I
2.	COMMISSION SCOLAIRE ..... Ecoles	I
3.	MEMBRES DE L'EQUIPE DE RECHERCHE	3
4.	PLAN DE LA RECHERCHE	5
	4.1 Modèle d'organisation détaillé des services éducatifs expérimentés dans la réalisation du projet	7
	4.2 Les objectifs de la recherche	33
	4.4 Elaboration du modèle d'intervention	40
	4.5 Evaluation du modèle d'intervention et d'organisation..	48
5.	IMPACT SOCIAL	119
	5.1 Mesures prises pour informer s'il y a lieu, les parents, les maîtres et les élèves de la nature et de la portée de ce projet	121
	5.2 Attitude des parents, des maîtres, des élèves et des autres	121
6.	RECOMMANDATION	123
7.	SOMMAIRE DU PROJET	127
8.	BIBLIOGRAPHIE	233
9.	BUDGET	237
10.	IDENTIFICATION	247
11.	RESOLUTION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE	251

A N N E X E S

PAGES

ANNEXE A

Politique et procédures concernant l'organisation de l'enseignement selon la formule du dénombrement flottant 133

ANNEXE B

Entente de services entre la Commission Scolaire de Jacques-Cartier et le Ministère des Affaires Sociales concernant la scolarisation des élèves impliqués dans le projet 141

ANNEXE C

Documents relatifs à l'organisation de la Commission Scolaire de Jacques-Cartier 147

ANNEXE D

Les instruments de mesure 163

ANNEXE E

Documents utilisés lors du perfectionnement adressé à tout le personnel des écoles impliquées dans le projet 185

TABLEAUX

PAGES

TABLEAU 1
Répartition des sujets selon les niveaux scolaires..... 10

TABLEAU 2
Organisation physique et humaine des écoles 12

TABLEAU 3
Identification des intervenants et fréquence des interventions pour chaque sujet 17

TABLEAU 4
Interventions réalisées par la personne-ressource (psycho-éducateur) pour chacun des sujets 23

TABLEAU 5
Horaire hebdomadaire de chacun des sujets (en minutes) 27

TABLEAU 6
Dates de présentation des documents audio-visuels 39

TABLEAU 7
Rencontres d'information sur le projet-pilote 46

TABLEAU 8
Moyennes en français et en mathématiques des élèves intégrés et de leurs classes d'appartenance 51

TABLEAU 9
Résultats sociométriques de chacun des élèves intégrés pour le premier sociogramme 53

TABLEAU 10
Résultats sociométriques de chacun des élèves intégrés pour le second sociogramme (janvier) 56

TABLEAU 11
Résultats sociométriques de chacun des élèves intégrés pour le troisième sociogramme (mai) 58

T A B L E A U X (suite)

PAGES

TABLEAU 12
Pourcentage de sujets situés au-dessus de la limite inférieure des sociogrammes 61

TABLEAU 13
Résultats en français et en mathématiques du sujet 7 78

TABLEAU 14
Résultats du sujet14 en français et en mathématiques 90

TABLEAU 15
Notes en français et en mathématiques du sujet 15..... 92

TABLEAU 16
Evaluation du perfectionnement à l'aide des documents audio-visuels 117

F I G U R E S

PAGES

FIGURE 1
Exemple d'une assiette horaire d'un élève 29

FIGURE 2
Exemple d'une assiette horaire d'un élève
avec dénombrement flottant 30

FIGURE 3
Certificat utilisé avec la classe du sujet 3 67

FIGURE 4
Graphique de comportements 71

FIGURE 5
Graphique de comportements 76

FIGURE 6
Graphique de comportements 88

FIGURE 7
Comportements de travail scolaire appropriés 94

FIGURE 8
Graphique de comportements 103

1. TITRE DU PROJET

Services éducatifs diversifiés

en fonction d'élèves

mésadaptés socio-affectifs

intégrés dans des classes régulières

2. COMMISSION SCOLAIRE

de Jacques-Cartier

ECOLES

Mgr Anastase-Forget

Carillon

Joseph-de-Sérigny

Saint-Romain

Marie-Victorin

3. MEMBRES DE L'EQUIPE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION

Madame Madeleine Normand

Conseiller pédagogique en enfance inadaptée

Responsable du projet

Monsieur Gilles Archambault

Psycho-éducateur

Personne-ressource du projet

Madame Georgette Goupil

Psychologue

Chercheur attaché au projet

4. PLAN DE LA RECHERCHE

4.1 MODELE D'ORGANISATION DETAILLE DES SERVICES EDUCATIFS EXPERIMENTES DANS LA REALISATION DU PROJET.

a) Spécification des difficultés des élèves concernés par ce projet.

Les élèves concernés par ce projet proviennent de deux centres d'accueil du ministère des Affaires sociales: le Pavillon de l'Enfance et le Centre Mgr Forget. De ce fait, les élèves ont été identifiés comme mésadaptés socio-affectifs. Des données obtenues de ces centres d'accueil indiquent, à titre d'exemples, comme motifs de référence des raisons telles: les troubles du comportement, l'hyperactivité, l'agressivité, l'absentéisme scolaire, des difficultés de contrôle, etc...

L'identification de ces élèves comme mésadaptés socio-affectifs n'a donc pas été faite, en premier lieu, par la commission scolaire. Plusieurs de ces sujets proviennent d'autres commissions scolaires et ils en sont donc, par conséquent, à leur première année de fréquentation à la Commission Scolaire de Jacques-Cartier. Notons cependant que six d'entre eux ont des dossiers ouverts par les services de consultation de la commission scolaire.

Dans ces dossiers on relève les évaluations suivantes:

Dossier 1: T.A.T. en date du 23-11-79

Rorschach en date du 03-12-79

Dossier 2: Test du bonhomme en date du 17-05-77

Bender Gestalt en date du 17-05-77

WISC en date du 17-05-77

Le sujet a quitté la Commission Scolaire en 1978 et fut de retour pour l'année scolaire 1980-1981

Dossier 3: WISC en date du 16-03-76

T.A.T. en date du 16-03-76

M.S.A. -176 en date du 24-11-78

Dossier 4: Test du bonhomme en date du 13-05-77

Bender Gestalt en date du 13-05-77

WISC en date du 13-05-77

Le sujet a quitté la Commission Scolaire en 1979 et fut de retour pour l'année scolaire 1980-1981

Dossier 5 et 6: Les sujets sont actuellement en évaluation

b) Nombre d'élèves en fonction des difficultés énumérées précédemment :

Les sujets touchés par le projet sont au nombre de vingt-et-un. Il est à noter que ce nombre n'a pas été constant tout au cours de l'année puisque les enfants étant hébergés en centres d'accueil, il y a eu plusieurs départs en cours d'année. Les élèves regagnaient alors leur milieu familial ou encore des familles d'accueil.

Les départs des sujets suivants ont été notés aux dates indiquées:

Sujet 1 départ le 05-03-81

Sujet 2 départ le 05-03-81

Sujet 4 départ le 19-12-80

Sujet 10 départ le 04-03-81

Sujet 11 départ le 19-12-80

Sujet 17 départ le 27-02-81

Sujet 18 départ le 04-03-81

Sujet 19 départ le 24-11-80

Quant au sujet 21, il est arrivé le 26-01-81

Tableau 1

Répartition des sujets selon les niveaux scolaires

Niveaux	Nombre de sujets
1	1
2	0
3	3
4	5
5	11
6	1

c) Groupe-âge et sexe

Les élèves sont âgés entre six et douze ans, âge au 30 septembre 1980. Le groupe d'élèves inclut trois filles et dix-huit garçons.

d) Localisation des jeunes en fonction de leurs pairs du régulier.

Les élèves sont répartis dans cinq écoles et fréquentent des classes régulières. Le tableau 1 présente leur répartition selon les différents niveaux scolaires.

Tous les sujets fréquentent des classes de niveau élémentaire. Parmi eux, quatre reçoivent les services du dénombrement flottant. Donc, tous ces élèves sont situés dans les premiers niveaux du modèle en cascade.

e) Organisation physique et humaine de l'école.

Le tableau 2 présente l'organisation humaine et physique des cinq écoles impliquées dans le projet.

Tableau 2

Organisation physique et humaine des écoles

Renseignements	Ecoles				
	Carillon	Marie-Victorin	Anastase-Forget	Joseph-de-Sérigny	Saint-Romain
Nombre d'élèves	559	326	290	559	337
Nombre de professeurs	19	13	11	22	13
Nombre de spécialistes					
- arts plastiques	1	2[1]	1	3[2]	2[3]
- éducation physique	1	1	1	1	1
- arts rythmiques	3[2]	1	1	,5	,5
- morale	1	---	---	,1	1

1, 2 et 3

Les professeurs d'arts plastiques répartissent ainsi leur temps:

1: un des deux professeurs pour deux périodes seulement
2: le professeur un: ,5 de son temps; le professeur deux: ,15 de son temps et le professeur trois: ,05 de son temps
3: un professeur pour 2 1/2 journées/semaine et un autre à 1/2 journée/semaine

Tableau 2 (suite)

Organisation physique et humaine des écoles

Renseignements	Ecoles				
	Carillon	Marie-Victorin	Anastase-Forget	Joseph-de-Sérigny	Saint-Romain
Répartition des classes					
- maternelle	2	1	1	8	0
- Première	3	2	2	3	2
- Deuxième	3	2	2	2	2
- Troisième	3	2	2	3	2
- Quatrième	2	2	2	3	2
- Cinquième	3	2	1	2,5	2,5
- Sixième	3	2	1	2,5	2,5
- Autres	T.G.A. Débiles légers	---	---	Récupération	----
Nombre de locaux de classe	19	13	11	21	13

Tableau 2 (suite)

Organisation physique et humaine des écoles

Renseignements	Ecoles				
	Carillon	Marie-Victorin	Anastase-Forget	Joseph-de-Sérigny	Saint-Romain
Nombre de locaux spécialisés	6	3	2	3	5
Personnel de direction	2	1	1	2	1
Les services	Psychologue Dénombrement flottant Travailleur social Infirmière Psychoéducateur Morale	Psychologue Dénombrement flottant Travailleur social Infirmière	Psychologue Dénombrement flottant Infirmière Morale	Psychologue Travailleur social Infirmière	Psychologue Dénombrement flottant Travailleur social Infirmière Morale

Tableau 2 (suite)

Organisation physique et humaine de l'école

Renseignements	Ecoles				
	Carillon	Marie-Victorin	Anastase-Forget	Joseph-de-Sérigny	Saint-Romain
Les services	Hygiéniste dentaire Animation pastorale				

f) Identification des intervenants, spécification des rôles, fréquence de leurs interventions et description des liens fonctionnels.

Le tableau 3 présente, pour chacun des élèves impliqués dans le projet, les différents intervenants qui oeuvrent auprès d'eux. Ce tableau présente également pour chaque sujet la fréquence ou la durée des interventions par semaine.

Quant à la définition des rôles de ces intervenants, il va s'en dire que les rôles des enseignants sont axés sur l'enseignement. Comme autres intervenants, on constate surtout la présence de l'orthopédagogue, en dénombrement flottant. Le rôle de l'orthopédagogue et ses liens fonctionnels avec les autres intervenants sont décrits à l'annexe A: "Politique et procédures concernant l'organisation de l'enseignement selon la formule du dénombrement flottant".

A ces intervenants, il faut ajouter la personne-ressource (psycho-éducateur) rattachée au projet. Le tableau 4, indique la fréquence et la nature des interventions réalisées pour chacun des élèves impliqués dans le projet.

Le psycho-éducateur agit sur demande pour chaque intervention individuelle. La demande provient généralement des enseignants, parfois de la direction de l'école.

Tableau 3[1]

Identification des intervenants et fréquence des interventions pour chaque sujet

Intervenants	Sujet 1	Sujet 2	Sujet 3	Sujet 4	Sujet 5	Sujet 6	Sujet 7
Professeur régulier (titulaire)	1,180 min/ semaine	1,230 min/ semaine	1,230 min/ semaine	1,230 min/ semaine	1,230 min/ semaine	1,230 min/ semaine	1,230 min/ semaine
Professeur arts rythmiques	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine
Professeur arts plastiques	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine
Professeur éducation physique	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine
Psychologue	---	---	---	---	---	---	---

1- Ce tableau a été bâti à partir des renseignements fournis par les enseignants.

Tableau 3 (suite)

Identification des intervenants et fréquence des interventions pour chaque sujet

Intervenants	Sujet 1	Sujet 2	Sujet 3	Sujet 4	Sujet 5	Sujet 6	Sujet 7
Orthopédagogue	50 min/ semaine	---	---	---	---	---	50 min/ semaine
Educateurs des centres d'accueil (M.A.S.)	Rencontre l'enseignant sur demande	Rencontre l'enseignant sur demande	Rencontre l'enseignant sur demande	Rencontre l'enseignant sur demande	Rencontre l'enseignant sur demande	Rencontre l'enseignant sur demande	Rencontre l'enseignant sur demande

Tableau 3 (suite)

Identification des intervenants et fréquence des interventions pour chaque sujet

Intervenants	Sujet 8	Sujet 9	Sujet 10	Sujet 11	Sujet 12	Sujet 13	Sujet 14
Professeur régulier (titulaire)	1,230 min/ semaine	1,230 min/ semaine	1,230 min/ semaine	1,230 min/ semaine	1,180 min/ semaine	1,230 min/ semaine	1,230 min/ semaine
Professeur arts rythmiques	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine
Professeur arts plastiques	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine
Professeur éducation physique	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine
Psychologue	---	---	---	---	---	---	---
Orthopédagogue	---	---	---	---	1 heure/ semaine	---	---

Tableau 3 (suite)

Identification des intervenants et fréquence des interventions pour chaque sujet

Intervenants	Sujet 8	Sujet 9	Sujet 10	Sujet 11	Sujet 12	Sujet 13	Sujet 14
Educateurs des centres d'accueil (M.A.S.)	Rencontre l'enseignant sur demande	Rencontre l'enseignant sur demande	Rencontre l'enseignant sur demande	Rencontre l'enseignant sur demande	Rencontre l'enseignant sur demande	Rencontre l'enseignant sur demande	Rencontre l'enseignant sur demande

Tableau 3 (suite)

Identification des intervenants et fréquence des interventions pour chaque sujet

Intervenants	Sujet 15	Sujet 16	Sujet 17	Sujet 18	Sujet 19	Sujet 20	Sujet 21
Professeur régulier (titulaire)	1,230 min/ semaine	1,230 min/ semaine	1,230 min/ semaine	1,230 min/ semaine	1,230 min/ semaine	1,230 min/ semaine	1,230 min/ semaine
Professeur arts rythmiques	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	---	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine
Professeur arts plastiques	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine
Professeur éducation physique	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	100 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine	50 min/ semaine
Psychologue	---	---	---	---	Evaluation	---	---
Orthopédagogue	---	---	---	---	---	---	---

Tableau 3 (suite)

Identification des intervenants et fréquence des interventions pour chaque sujet

Intervenants	Sujet 15	Sujet 16	Sujet 17	Sujet 18	Sujet 19	Sujet 20	Sujet 21
Educateurs des centres d'accueil (M.A.S.)	Rencontre l'enseignant sur demande	Rencontre l'enseignant sur demande Vient conduire et chercher l'enfant Présence aux récréations	Rencontre l'enseignant sur demande	Rencontre l'enseignant sur demande	Rencontre l'enseignant sur demande	Rencontre l'enseignant sur demande	Rencontre l'enseignant sur demande

Tableau 4

Interventions réalisées par la personne-ressource (psycho-éducateur)

pour chacun des sujets

Sujets	Nature de l'intervention
1	Etude de cas
2	Liens avec le foyer de groupe
3	Rencontres avec l'enseignant et la direction de l'école Observation du sujet Interventions systématiques
4	Rencontres avec l'enseignant Pas de demande d'aide spécifique
5	Rencontres avec l'enseignant
6	Rencontres avec l'enseignant, l'éducateur le psychologue et la direction de l'école. Liens avec le centre d'accueil Observation du sujet Interventions systématiques
7	Rencontres avec l'enseignant Liens avec le centre d'accueil Interventions

Tableau 4 (suite)

Interventions réalisées par la personne-ressource (psycho-éducateur)

pour chacun des sujets

Sujets	Nature de l'intervention
8	Aucune demande d'aide spécifique n'a été faite par l'enseignant régulier Support à un enseignant suppléant
9	Rencontres avec l'enseignant Liens avec le centre d'accueil
10	Rencontres avec l'enseignant Liens avec le centre d'accueil Interventions
11	Rencontres avec l'enseignant Aucune demande d'aide spécifique
12	Rencontres avec l'enseignant Aucune demande d'aide spécifique
13	Rencontres avec l'enseignant régulier, le professeur d'éducation physique, la direction de l'école Observation du sujet Liens avec le centre d'accueil Interventions systématiques

Tableau 4 (suite)

Interventions réalisées par la personne-ressource (psycho-éducateur)

pour chacun des sujets

Sujets	Nature de l'intervention
14	Rencontres avec l'enseignant, la direction de l'école Liens avec le centre d'accueil Interventions
15	Rencontres avec l'enseignant Liens avec le centre d'accueil Interventions systématiques
16	Rencontres avec l'enseignant, la direction de l'école Liens avec le centre d'accueil Interventions
17	Rencontres avec l'enseignant, la direction de l'école Liens avec le centre d'accueil
18	Rencontres avec l'enseignant, la direction de l'école Liens avec le centre d'accueil
19	Rencontres avec l'enseignant, la direction de l'école Participation aux études de cas Liens avec le centre d'accueil

Tableau 4 (suite

Interventions réalisées par la personne-ressource (psycho-éducateur)

pour chacun des sujets

Sujets	Nature de l'intervention
20	Rencontres avec l'enseignant, la direction de l'école Liens avec le centre d'accueil Interventions systématiques
21	Rencontres avec l'enseignant Liens avec le centre d'accueil

g) Assiette horaire

Le tableau 5 présente les horaires de chacun des sujets. La figure 1 illustre, à titre d'exemple, une assiette horaire d'un des sujets.

Tableau 5

Horaire hebdomadaire de chacun des sujets (en minutes)[1]

Sujets	Matières								
	Français	Mathématiques	Catéchèse	Anglais	Sciences humaines et de la nature	Arts plastiques	Arts rythmiques	Education physique	Activités
1	400	350	120	---	180	50	50	50	---
2	400	350	150	---	180	50	50	50	---
3	400	350	150	---	180	50	50	50	---
4	400	350	150	---	180	50	50	50	---
5	400	350	150	---	180	50	50	50	---
6	400	350	150	---	180	50	50	50	---
7	440	375	120	110	170	50	50	50	---
8	440	375	120	110	170	50	50	50	---
9	440	375	120	110	170	50	50	50	---
10	440	375	120	110	170	50	50	50	---

[1] Ce tableau a été bâti à partir des renseignements donnés par les enseignants.

Tableau 5 (suite)

Horaire hebdomadaire de chacun des sujets (en minutes)

Sujets	Matières								
	Français	Mathématiques	Catéchèse	Anglais	Sciences humaines et de la nature	Arts plastiques	Arts rythmiques	Education physique	Activités
11	400	320	120	90	180	30	30	90	120
12	400	320	120	--	180	60	30	60	---
13	400	320	120	90	180	50	50	50	---
14	400	350	120	--	180	50	50	50	80
15	400	350	120	--	220	50	50	50	---
16	475	475	120	90	100	50	50	50	---
17	475	475	120	90	100	50	50	50	---
18	420	375	120	--	120	50	--	100	45
19	400	320	120	90	180	50	50	50	50
20	400	320	120	90	180	50	50	50	50
21	400	320	120	90	180	50	50	50	50

Figure 1 - Exemple d'une assiette horaire d'un élève.

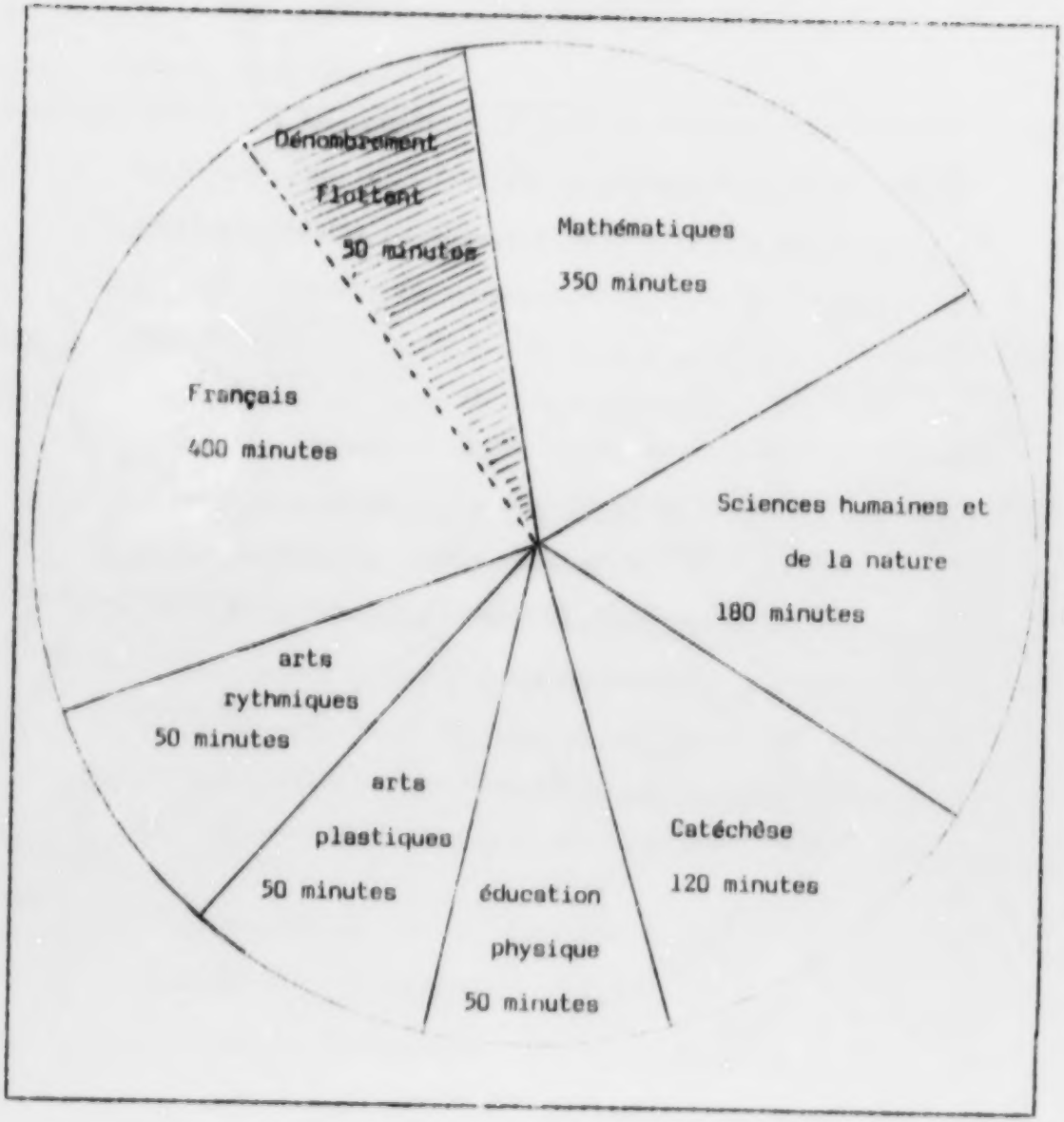

Figure 2 - Exemple d'une assiette horaire d'un élève avec dénombrement flottant.

h) Facteurs géographiques

Type de région: les cinq écoles impliquées dans le projet sont situées à Longueuil, une ville de la banlieue-sud de Montréal. Le territoire desservi par la Commission Scolaire de Jacques-Cartier est une partie de la ville de Longueuil, soit un territoire couvrant entre 13 et 16 kilomètres.

Les enfants du projet proviennent de deux centres d'accueil du ministère des Affaires sociales: le Centre Mgr Forget et le Pavillon de l'Enfance. Parmi les vingt et un sujets, six d'entre eux fréquentent l'école Mgr Anastase-Forget et proviennent du foyer de groupe Cartier, foyer rattaché au Pavillon de l'Enfance. Les quinze autres enfants sont hébergés au Centre d'Accueil Mgr Forget et sont répartis dans les quatre autres écoles impliquées dans le projet.

Transport scolaire: les écoles Carillon, Joseph-de-Sérigny et Saint-Romain bénéficient du transport scolaire pour les élèves inscrits dans le projet. Ce transport est assumé par le ministère des Affaires sociales. Cette mesure a permis de répartir les élèves dans cinq écoles différentes.

i) Entente de services avec le ministère des Affaires sociales.

La Commission Scolaire de Jacques-Cartier a conclu une entente de services concernant la scolarisation de ces enfants. Cette entente est jointe à l'annexe B.

j) Autres

L'annexe C inclut les documents décrivant la problématique de l'organisation de la Commission Scolaire de Jacques-Cartier. Le projet pilote s'inscrit dans les mesures à l'endroit de la population en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

4.2 LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

4.2.1 L'objectif général

RENDRE L'ELEVE EN DIFFICULTE D'ADAPTATION CAPABLE DE VIVRE UNE EXPERIENCE D'INTEGRATION DANS UNE SITUATION SCOLAIRE ET AVEC DES COMPORTEMENTS LES PLUS PRES POSSIBLE DE CEUX DE L'ENSEMBLE DES AUTRES ELEVES DE LA CLASSE REGULIERE ET PERMETTRE AUX ENSEIGNANTS D'OBJECTIVER LEURS PERCEPTIONS, DE MIEUX COMPRENDRE LES CONTINGENCES D'APPRENTISSAGE DE CES COMPORTEMENTS AFIN DE REALISER LES MEILLEURES INTERVENTIONS.

L'objectif général a pour premier but de maintenir l'enfant avec des difficultés d'adaptation dans un cadre le plus normal possible, c'est-à-dire la classe régulière. C'est donc dire que les interventions de la personne-ressource (psycho-éducateur) sont d'abord et avant tout centrées sur l'instrumentation et l'aide aux enseignants plutôt que sur des interventions où l'enfant serait retiré de la classe en vue d'un support particulier.

Les interventions de la personne-ressource ont été orientées sur deux axes majeurs: établir avec l'enseignant de nouveaux moyens d'intervention et essayer avec lui d'objectiver

ses perceptions de l'enfant en difficulté d'adaptation. Ce second point paraît nécessaire pour augmenter la compréhension des difficultés de l'enfant et parfois, aussi, pour éliminer certaines craintes envers l'intégration de ces élèves. Dans la présentation originale du projet (janvier 1980) ce dernier élément était ainsi formulé: "L'intervention d'un psycho-éducateur devrait augmenter le seuil de tolérance des enseignants face à l'intégration des élèves M.S.A."

4.2.2 Les objectifs spécifiques

Premier objectif spécifique
Evaluer l'ensemble de la situation afin de préciser là où les services sont requis.

Dans un premier temps, la personne-ressource a répondu aux demandes de consultation de la part des enseignants. Elle a vu également à la mise sur pied d'une forme de perfectionnement. Mais, parallèlement à ces démarches, différentes évaluations ont été faites dans le milieu de manière à tracer un portrait général de la situation: profil académique de ces élèves, intégration sociale au groupe des pairs, etc... Il est à noter également qu'à la suite des demandes

de consultation des enseignants plusieurs grilles d'observation ont été bâties afin de permettre une meilleure analyse de la situation.

Ce portrait de la situation a eu pour but de dégager les principaux problèmes rencontrés par les enfants et ce, afin de leur assurer de meilleurs services.

Etapes de réalisation

- En septembre et octobre, un sociogramme a été administré dans chacune des classes régulières où un élève du projet était intégré. Ces évaluations ont été répétées en cours d'année soit en janvier-février et en avril-mai.

- Les bulletins de tous les sujets ont été recueillis aux trois premières étapes et ce, afin de relever les résultats en français et en mathématiques.

- Des évaluations comportementales à l'aide de grilles ont été réalisées tout au long de l'année pour plusieurs sujets.

Deuxième objectif spécifique

Diversifier le support donné aux enseignants pour leur permettre de mieux analyser et de solutionner plus efficacement les situations problématiques.

La présence d'un psycho-éducateur ajoute une nouvelle forme de services à ceux existants dans ces écoles régulières. Il s'agit donc d'une diversification du support accordé. L'intervention de la personne-ressource s'adresse à l'enseignant qui éprouve des difficultés avec un (ou des) élève(s) concerné(s) par le projet. A la suite d'une demande, il y a rencontre de la personne-ressource avec l'enseignant. Il y a discussion de la situation, puis planification (si nécessaire) d'une intervention. Lorsque requis et souhaité par l'enseignant, la personne-ressource s'est rendu en classe observer l'enfant et à l'aide des relevés d'observation, il y a eu alors planification des moyens d'intervention. Lorsque nécessaire, également, il y a eu rencontes avec les éducateurs responsables de l'élève au centre d'accueil.

Les étapes de réalisation ont varié en fonction de chaque situation individuelle. Il faut ici préciser qu'une série d'objectifs spécifiques a été déterminée en fonction

de chaque sujet requérant une intervention (cf. modèle d'interventions).

Troisième objectif spécifique

Habiliter les enseignants à utiliser de nouveaux modes d'intervention.

Dans le cadre de ce projet des sessions de perfectionnement ont été prévues. Ces sessions ont eu pour but d'instrumenter les enseignants avec de nouveaux moyens d'intervention.

Dans un premier temps, les journées de perfectionnement ont été adressées à des enseignants accueillant des sujets du projet. Ces enseignants ont également reçus une série de texte visant à les documenter. Dans un second temps, le perfectionnement a été adressé à tout le personnel des écoles concernées. Ce perfectionnement a été offert sous forme de présentation et de discussion de documents audio-visuels.

Ces moyens d'intervention ont eu pour objectif de permettre aux enseignants de pouvoir répondre plus facilement

à des situations problématiques sans, nécessairement, avoir recours à des services extérieurs.

Etapes de réalisation

- Des journées d'information sur le projet ont eu lieu dans chacune des écoles en septembre, octobre et novembre.

- Deux journées de perfectionnement ont eu lieu en octobre et en mars.

- Les textes sur l'affectivité ont été envoyés au cours du second semestre.

- Le perfectionnement à l'aide de la présentation des documents audio-visuels, Le Comportement de l'enfant, c'est vous, et le diaporama Motivation et apprentissage a été réalisé en mars, avril, mai. Le tableau suivant indique pour chacune des écoles les dates de ces présentations.

Tableau 6

Dates de présentation

des documents audio-visuels

Ecoles	Dates de présentation	
	Film "Le Comportement de l'enfant, c'est vous"	Diaporama "Motivation et apprentissage"
Marie-Victorin	15 avril	6 mai
Saint-Romain	31 mars	5 mai
Joseph-de-Sérigny	18-20 mars	29 avril
Carillon	1-3 avril	29 avril
Mgr Anastase-Forget	17 mars	22 mai

4.4 ELABORATION DU MODELE D'INTERVENTION

4.4.1 Explication de la problématique particulière de la population-cible en relation avec l'intervention.

La Commission Scolaire de Jacques-Cartier intègre dans ses classes régulières vingt et un (21) enfants identifiés comme mésadaptés socio-affectifs et provenant de deux centres d'accueil du ministère des Affaires sociales. Cinq écoles de la Commission Scolaire accueillent les élèves mentionnés: l'école Mgr Anastase-Forget, l'école Carillon, l'école Joseph-de-Sérigny, l'école Saint-Romain et l'école Marie-Victorin.

Lors de la présentation de la demande pour l'obtention du projet-pilote, la Commission Scolaire précisait ainsi cette problématique: "Cependant cette intégration d'élèves mésadaptés socio-affectifs dans des classes régulières cause des problèmes de fonctionnement autant aux élèves impliqués qu'aux écoles qui les accueillent. Les élèves mésadaptés socio-affectifs intégrés éprouvent des difficultés à s'adapter à la discipline de l'école. Ils provoquent souvent le rejet des autres élèves et des adultes de l'école lors de situations conflictuelles. Les enseignants qui reçoivent les élèves M.S.A. dans leur classe souhaitent recevoir de

l'aide pour améliorer leurs interventions auprès de ces élèves. Les enseignants se posent la question: "Quoi faire avec ces élèves qui réagissent d'une façon si différente? Comment s'occuper adéquatement de cette clientèle d'élèves en difficulté d'adaptation sociale?"

Actuellement, à la Commission Scolaire il n'existe pas de professionnel dont la tâche permet de répondre de façon adéquate aux demandes des enseignants.

L'ajout d'un psycho-éducateur qui travaillerait auprès des enseignants des écoles impliquées devrait améliorer considérablement les situations problématiques actuelles.

Le document précisait également: "Les enseignants des écoles de la Commission Scolaire n'ont ni la formation, ni les instruments nécessaires pour intervenir adéquatement auprès des élèves présentant des troubles de comportement. Face à des manifestations comportementales jugées excessives, les enseignants n'étant ni formés ni instrumentés convenablement sont démunis et les conflits s'aggravent à un point tel qu'ils deviennent pratiquement insolubles au niveau de l'école. Alors un changement d'école s'impose et le processus recommence."

En 1979-1980, la Commission Scolaire effectuait une enquête auprès de ses écoles sur l'intégration des enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

De la synthèse de ces rapports on note les éléments suivants. Parmi les avantages de l'intégration on précise que pour les élèves: "Les enfants ne sont plus marginalisés et étiquetés. Ils ont le sentiment d'être normaux. Cela les stimule et les valorise. Une plus grande solidarité s'établit en classe entre les "forts" intellectuellement et les plus démunis. Les élèves font l'apprentissage de la tolérance." Pour les enseignants ces avantages sont ainsi présentés: "Ils (les enseignants) doivent articuler et vulgariser leur enseignement. Ils sont obligés de remettre en question leur type d'enseignement."

Parmi les inconvénients de l'intégration les enseignants ont indiqué que "pour les élèves, l'intégré retarde les autres élèves sur le plan académique. Son comportement influence les élèves et suscite des troubles de comportement chez les autres élèves. Pour les enseignants, il y a un surplus de travail. Il vit un stress qui se répercute chez les enfants. En s'occupant trop de l'intégré, il risque de négliger les élèves ayant des troubles légers d'apprentissage."

En ce qui a trait aux solutions à envisager, les enseignants suggéraient: "Pour la pédagogie: alléger les programmes, penser à une méthodologie adaptée à ce type d'élève, trouver et proposer du matériel didactique adéquat, promouvoir l'enseignement individualisé, encourager le tutorat et le travail en équipe, augmenter pour tous les intégrés le temps passé auprès des spécialistes."

Parmi les solutions à considérer au niveau de l'administration on note les suggestions suivantes: "Assurer la stabilité des personnes-ressources, intégrer uniquement les élèves ayant des troubles d'apprentissage et non les élèves ayant des troubles de comportement, ne pas mélanger dans une même classe différentes catégories d'enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, augmenter le nombre de ressources, maintenir la formule du dénombrement flottant, procéder au dépistage précoce, diminuer le ratio maître/élèves et activer les procédures de classement des élèves."

La synthèse de ces rapports présente également des solutions relatives à l'aide directe à apporter aux enseignants soit: "assurer une présence plus grande des consultants et conseillers pédagogiques dans les écoles et offrir des cours et ateliers de réflexion." On suggère également des solutions au niveau des attitudes envers les élèves.

intégrés: "valoriser les plus démunis et les motiver régulièrement, combattre les préjugés et changer les mentalités." D'autres solutions furent également proposées pour l'encadrement personnel de l'élève: "procéder à l'évaluation constante, tenir à jour le dossier personnel et académique de l'élève intégré, prévoir un bulletin spécial et s'assurer de la collaboration des parents."

Cette synthèse des rapports concernant l'intégration des enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage dans les classes régulières met en évidence plusieurs résistances des enseignants envers l'intégration des élèves en difficulté. Ce problème est particulièrement souligné envers les élèves présentant des troubles du comportement. La synthèse souligne également les souhaits des enseignants relatifs à leur perfectionnement et à l'addition de ressources supplémentaires.

C'est donc dans ce contexte que s'est inscrit le présent projet-pilote. De ce contexte, découlent des implications qui influenceront les objectifs du projet et le travail même de la personne-ressource. Parmi les objectifs du projet, un accent particulier a donc été mis sur l'évaluation de la situation, le perfectionnement et le support accordé aux enseignants. Egalement, il faut préciser que le travail de

la personne-ressource, de par la distribution des élèves dans cinq écoles différentes, devra s'exercer dans plusieurs milieux. Ceci implique donc que le psycho-éducateur se familiarise avec chacune des cinq écoles, se fasse connaître des enseignants et des directions concernés.

Afin de faire connaître le projet-pilote, une série de séances d'information furent organisées dans chacune des cinq écoles. Le tableau 7 indique les dates de ces rencontres et les personnes qui y ont assisté.

Tableau 7

Rencontres d'information sur le projet-pilote

Ecoles	Date	Personnel rencontré
Mgr Anastase-Forget	30 septembre	Direction et enseignants impliqués dans le projet
Carillon	5 septembre	Tout le personnel de l'école
Joseph-de-Sérigny	9 octobre	Direction et enseignants impliqués dans le projet
	12 novembre	Tout le personnel de l'école
Marie-Victorin	5 septembre	Tout le personnel de l'école
Saint-Romain	22 septembre	Direction et enseignants impliqués dans le projet
	12 novembre	Tout le personnel de l'école

Lors de ces rencontres la personne-ressource a remis aux enseignants trois documents, deux ayant pour sujet l'encadrement des élèves et des enseignants et l'autre présentant une description du perfectionnement offert dans le cadre du projet-pilote. L'annexe E présente le contenu des documents qui furent remis aux enseignants.

Afin de présenter le modèle d'intervention (point 4.4) et son évaluation (point 4.5) nous reprendrons chacun des objectifs spécifiques en détaillant ce qui a été fait et évalué.

4.4 et 4.5 ELABORATION ET EVALUATION DU MODELE D'INTERVENTION POUR LE PREMIER OBJECTIF SPECIFIQUE.

Cet objectif spécifique, rappelons-le, était ainsi défini: Evaluer l'ensemble de la situation afin de préciser là où les services sont requis.

4.4 ELABORATION DU MODELE D'INTERVENTION POUR LE PREMIER OBJECTIF SPECIFIQUE.

La situation a été évaluée sur trois points majeurs: les résultats scolaires des élèves, leur intégration au groupe des pairs et les niveaux de divers comportements en classe.

4.5 EVALUATION DU MODELE D'INTERVENTION POUR LE PREMIER OBJECTIF SPECIFIQUE

a) Moyens d'évaluation

Les résultats scolaires ont été recueillis à l'aide des bulletins. Le bulletin de 1979-1980 et ceux des trois premières étapes de l'année scolaire 1980-1981 ont été utilisés. Les notes ont été relevées en français et en mathématiques.

L'intégration au groupe des pairs a été évaluée à l'aide d'un test sociométrique. Le questionnaire utilisé incluait cinq questions sur des choix de compagnons pour différentes activités. A chacune des questions, les élèves devaient poser trois choix. La première question avait pour objet les préférences des compagnons dans une activité de français, la seconde dans une activité de mathématiques, la troisième dans une activité de jeu à la récréation, la quatrième dans une activité d'éducation physique et enfin la cinquième dans une activité de dessin.

Ce questionnaire a été administré à tous les élèves dans chacune des classes où un enfant du projet était intégré. L'administration des questionnaires a été réalisée au premier semestre, en janvier et en mai. L'annexe D présente le questionnaire utilisé.

Quant aux évaluations comportementales, comme elles sont spécifiques à chacun des sujets, elles seront présentées lors de la description des résultats propres au second objectif.

Tableau 8

Moyennes en français et en mathématiques

des élèves intégrés et de leurs classes d'appartenance

Bulletin	Français		Mathématiques	
	Moyennes des élèves intégrés	Moyennes des classes	Moyennes des élèves intégrés	Moyenne des classes
79-80	61	75	60	73
Première étape	55,4	69,8	54	69,4
Deuxième étape	55,2	70	48,9	69,6
Troisième étape	58,8	70,4	53,3	70,9

b) Présentation des résultats

La compilation des résultats en français et en mathématiques est indiquée au tableau 8. Ce tableau présente les résultats

moyens des élèves intégrés pour 1979-1980 et pour les trois premières étapes de 1980-1981. Le tableau présente également les moyennes des classes d'appartenance de ces sujets.

Trois tests sociométriques ont été administrés aux sujets. Le premier l'a été au premier semestre de l'année scolaire 1980-1981, le second en janvier 1981 et le troisième en mai 1981. Ces tests sociométriques avaient pour but de mesurer l'intégration des sujets à leur groupe de pairs. Les tableaux suivants présentent les résultats obtenus à chacun de ces sociogrammes.

Tableau 9

Résultats sociométriques de chacun des élèves intégrés

pour le premier sociogramme

Sujet	Résultat	Limite supérieure	Moyenne	Limite inférieure
1[1]				
2	2	23,11	14,74	7,37
3	10	23,5	15	7,5
4	6	23,11	14,74	7,37
5	4	24,42	14,28	7,14
6	2	23,11	14,74	7,37
7	3	23,3	14,2	7,1
8	0	23,5	15,0	7,5
9	2	23,5	15,0	7,5
10	1	23,5	15,0	7,5
11	2	23,5	15	7,5
12	1	23,5	15	7,5
13	1	23,5	15	7,5
14[1]				

1 Test sociométrique non administré

Tableau 9 (suite)

Résultats sociométriques de chacun des élèves intégrés

pour le premier sociogramme

Sujet	Résultat	Limite supérieure	Moyenne	Limite inférieure
15	0	26,06	14,04	7,02
16	12	23,15	14,77	7,38
17	2	23,15	14,77	7,38
18	0	21,7	13,8	6,9
19	0	21,25	13,5	6,75
20[1]				

Le test sociométrique n'a pas été administré au sujet 1, parce que cet élève est en première année et que les enfants en septembre - octobre ne peuvent écrire suffisamment pour remplir le questionnaire. Les classes des sujets 14 et 20 n'ont pas été rencontrées parce que les élèves intégrés venaient à peine de se joindre à leur classe.

Les résultats recueillis, à ce premier sociogramme, indiquent que quinze sujets sur dix-sept ont obtenu des cotes sociométriques les

---

1 Test sociométrique non administré

situant dans la limite inférieure du sociogramme.

Les tableaux suivants présentent les résultats aux tests sociométriques administrés en janvier et mai 1981.

Tableau 10

Résultats sociométriques de chacun des élèves intégrés

pour le second sociogramme (janvier)

Sujet	Résultat	Limite supérieure	Moyenne	Limite inférieure
1				
2	8	23,5	15	7,5
3	2	23,5	15	7,5
4				
5	3	23,5	15	7,5
6	8	23,5	15	7,5
7	1	23,34	14,89	7,45
8	12	21,82	13,88	6,94
9	0	21,82	13,88	6,94
10	1	7,12	14,24	22,36
11				
12	8	22,63	14,42	7,21
13	3	21,76	13,84	6,92
14	8	23,42	14,95	7,48
15	0	23,5	15	7,5

Tableau 10 (suite)

Résultats sociométriques de chacun des élèves intégrés

pour le second sociogramme (janvier)

Sujet	Résultat	Limite supérieure	Moyenne	Limite inférieure
16	1	23,5	15	7,5
17	9	23,5	15	7,5
18				
19	5	21,08	13,39	6,69
20				

Tableau 11

Résultats sociométriques de chacun des élèves intégrés

pour le troisième sociogramme (mai)

Sujet	Résultat	Limite supérieure	Moyenne	Limite inférieure
1				
2				
3	3	22,69	14,46	7,23
4				
5	6	22,5	15	7,5
6	10	22,5	15	7,5
7	3	22,72	14,48	7,24
8	2	22,52	14,35	7,17
9	0	22,52	14,35	7,17
10				
11				
12	11	21,6	14,4	7,2
13	3	22,66	14,44	7,22
14	14	23,5	15	7,5
15	1	23,5	15	7,5

Tableau 11 (suite)

Résultats sociométriques de chacun des élèves intégrés

pour le troisième sociogramme (mai)

Sujet	Résultat	Limite supérieure	Moyenne	Limite inférieure
16	13	20,56	13,04	6,52
17				
18				
19				
20	3	22,69	14,46	7,23
21	7	23,5	15	7,5

Lors des deuxième et troisième sociogrammes, en janvier et mai, le test n'a pas été administré à tous les sujets puisque plusieurs d'entre eux ont quitté au cours de l'année scolaire.

Les résultats recueillis, au second sociogramme indique que six sujets sur quinze (40%) ont obtenu des résultats plus élevés que la limite inférieure des sociogrammes. Les résultats du troisième sociogramme dénote que quatre sujets sur treize (30%) ont obtenu des résultats plus élevés que la limite inférieure de la moyenne.

c) Interprétation et discussion

Les résultats scolaires en français et en mathématiques indiquent que ces élèves intégrés réussissent moins bien que leurs compagnons de classe. Ces résultats ont été recueillis tout au cours de l'année scolaire soit à la première, seconde et troisième étapes. La lecture du tableau 8 nous indique même une baisse par rapport aux notes de l'année précédente. A quoi attribuer ces difficultés? Plusieurs hypothèses peuvent être ici avancées. L'une d'entre elle repose sur le changement d'école que plusieurs de ces élèves ont eu à vivre. En effet, plusieurs d'entre eux ont quitté leur famille d'origine ou d'accueil pour vivre en centre d'accueil, ce qui a impliqué une scolarisation dans une école différente.

L'autre hypothèse qui peut être avancée, est l'augmentation des difficultés scolaires à cause des problèmes affectifs de ces élèves. Toutefois, peu importe si les difficultés scolaires augmentent les problèmes affectifs ou le contraire, il semble urgent de mettre en place des mesures visant à aider ces élèves au point de vue français et mathématiques. En effet, si ces élèves éprouvent en plus de certaines difficultés d'ordre affectif des difficultés d'apprentissage, il importe de mettre en place les mesures visant à compenser ces déficits. Il est beaucoup plus difficile pour un élève en situation d'échec de surmonter des problèmes affectifs que pour un autre qui connaît le succès en classe.

Cette année les ressources attribuées ne nous ont pas permis, malgré l'évidence du problème, de mettre réellement en place des mesures de "récupération" en français et en mathématiques. Il conviendrait donc d'analyser, et ce de façon urgente, comment pallier à ce manque.

Les résultats sociométriques démontrent clairement qu'il existe un problème d'intégration sociale de ces enfants avec leurs pairs. Le tableau suivant présente les pourcentages de sujets ayant obtenu des résultats situés au-dessus de la limite inférieure de la moyenne des sociogrammes.

Tableau 12

Pourcentage de sujets
situés au-dessus de la limite inférieure des sociogrammes

Sociogramme	Pourcentage de sujets au-dessus de la limite inférieure
Premier semestre	12%
Janvier 1981	40%
Mai 1981	30%

Ces résultats indiquent une augmentation du nombre de sujets choisis entre le premier semestre et le second. Toutefois, les sujets intégrés demeurent nettement moins choisis que leurs pairs. Ces résultats peuvent s'expliquer en partie par le fait que quelques-uns de ces enfants en étaient à leur première année de scolarisation à la Commission Scolaire de Jacques-Cartier.

Dans les prochaines années il faudrait donc évaluer les mesures à mettre en place pour corriger, si possible, cette situation.

4.4 et 4.5 ELABORATION ET EVALUATION DU MODELE D'INTERVENTION POUR LE SECOND OBJECTIF SPECIFIQUE

Le second objectif, rappelons-le, était ainsi formulé: Diversifier le support aux enseignants pour leur permettre de mieux analyser et de solutionner plus efficacement les situations problématiques.

Dans le cadre de cet objectif, la personne-ressource ajoutait une nouvelle forme de services à ceux déjà existants dans les écoles régulières. Le support accordé aux enseignants fut surtout donné en fonction des demandes d'aide pour les élèves intégrés. De cet objectif spécifique, a donc découlé une série d'objectifs plus particuliers définis en fonction de chacune des demandes. Nous présenterons donc ici, pour chacun des sujets, où il y a eu intervention, la nature de cette intervention et les résultats obtenus.

L'interprétation et la discussion des résultats suivront à la suite de la présentation de toutes les interventions individuelles.

Sujet 1

Les interventions avec ce sujet ont surtout été confiées au spécialiste en dénombrement flottant de l'école concernée. En effet, l'enfant présentait des difficultés d'ordre scolaire et il lui était difficile de suivre le programme régulier de la classe.

Bien que les interventions aient surtout été confiées à l'orthopédagogue, le psycho-éducateur rattaché au projet a néanmoins participé aux discussions de cas et a eu avec le personnel impliqué quelques échanges sur les attitudes favorables à adopter avec cet enfant.

Comme l'intervention relevait surtout de l'orthopédagogue, afin de ne pas multiplier des personnes auprès de cet enfant, la personne-ressource n'a pas pris de relevés systématiques d'observation. Le sujet a changé d'école le 5 mars 1981.

Sujet 2

L'enseignant de cet élève n'a pas cru nécessaire de poser une demande d'aide pour cet élève. Il n'y a donc pas eu d'interventions spécifiques de la part de la personne-ressource rattaché au projet mis à part des rencontres d'information avec le centre d'accueil et le maître de l'élève.

Sujet 3

Motif de la demande d'aide

L'enseignant indique que l'enfant, lors des périodes de musique, refuse de suivre les consignes et d'utiliser l'instrument requis.

Objectif de l'intervention

L'objectif de l'intervention avait pour but d'amener l'enfant à suivre les consignes.

L'intervention

Après observation et analyse du problème, il s'est révélé que cette situation se présentait également auprès d'autres élèves. L'intervention fut donc élaborée envers tout le groupe. Cette intervention consista principalement en des modifications de certaines structures pédagogiques: systématisation des critères d'évaluation, consignes plus claires et plus opérationnelles, modifications du système de renforçateurs, établissement de règles au niveau des responsabilités des élèves, etc... Parmi les renforçateurs mis en place, notons la présence d'un certificat de mérite disponible pour tous les élèves. La figure suivante présente ce certificat.

Certificat de Mérite

ANNEE SCOLAIRE

1980 - 1981

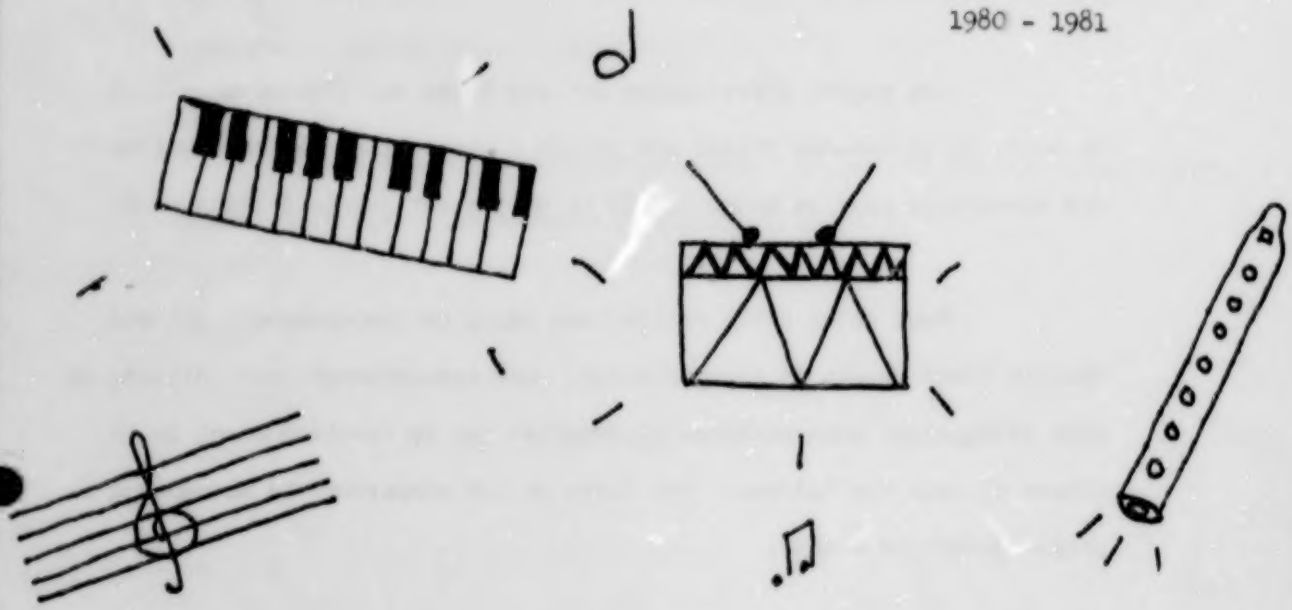

Nous, soussignées, décernons à .....

de la classe.....,

Le présent certificat de mérite pour sa bonne conduite et sa participation active aux arts rythmiques.

Certificat décerné le.....198..

Professeur d'arts rythmiques

Directeur

Figure 3 - Certificat utilisé avec la classe du sujet 3.

Evaluation de l'intervention

Moyens d'évaluation

Les moyens d'évaluation ont été basés sur l'observation. A la suite de la demande d'aide une grille d'observation par intervalles a été construite pour le sujet 3. Cette grille est jointe à l'annexe D.

Pour coter cette grille, une série de comportements ont été choisis comme objets de l'observation. Ces comportements sont divisés en deux catégories: ceux acceptés et demandés par le fonctionnement de la classe et ceux non tolérés. Une liste de ces comportements accompagne la grille jointe en annexe.

Méthode d'analyse

Les pourcentages de comportements acceptés et non tolérés ont été compilés.

Présentation des résultats

Le niveau de base (c'est-à-dire avant l'intervention) se situait à 65% de comportements appropriés en classe. Cette moyenne, lors de l'intervention, a été élevée à un pourcentage de 80%. Selon les relevés d'observation libre de la personne-ressource, la situation semble également

s'être améliorée pour les autres élèves de la classe. Les relevés pris en avril 1981 (période de relance) indique une moyenne de 94,3% de comportements appropriés en classe.

Le graphique suivant présente les pourcentages de comportements acceptés et non tolérés observés auprès du sujet 3.

GRAPHIQUE DE COMPORTEMENT

Sujet: 3

Comportements observés: Comportements acceptés et non tolérés dans le fonctionnement de la classe.

Type d'intervention: Modifications des structures de la classe

Niveaux des comportements

Niveau de base:	Comportements appropriés	65%
Intervention:	Comportements appropriés	88%
Relance:	Comportements appropriés	94,3%

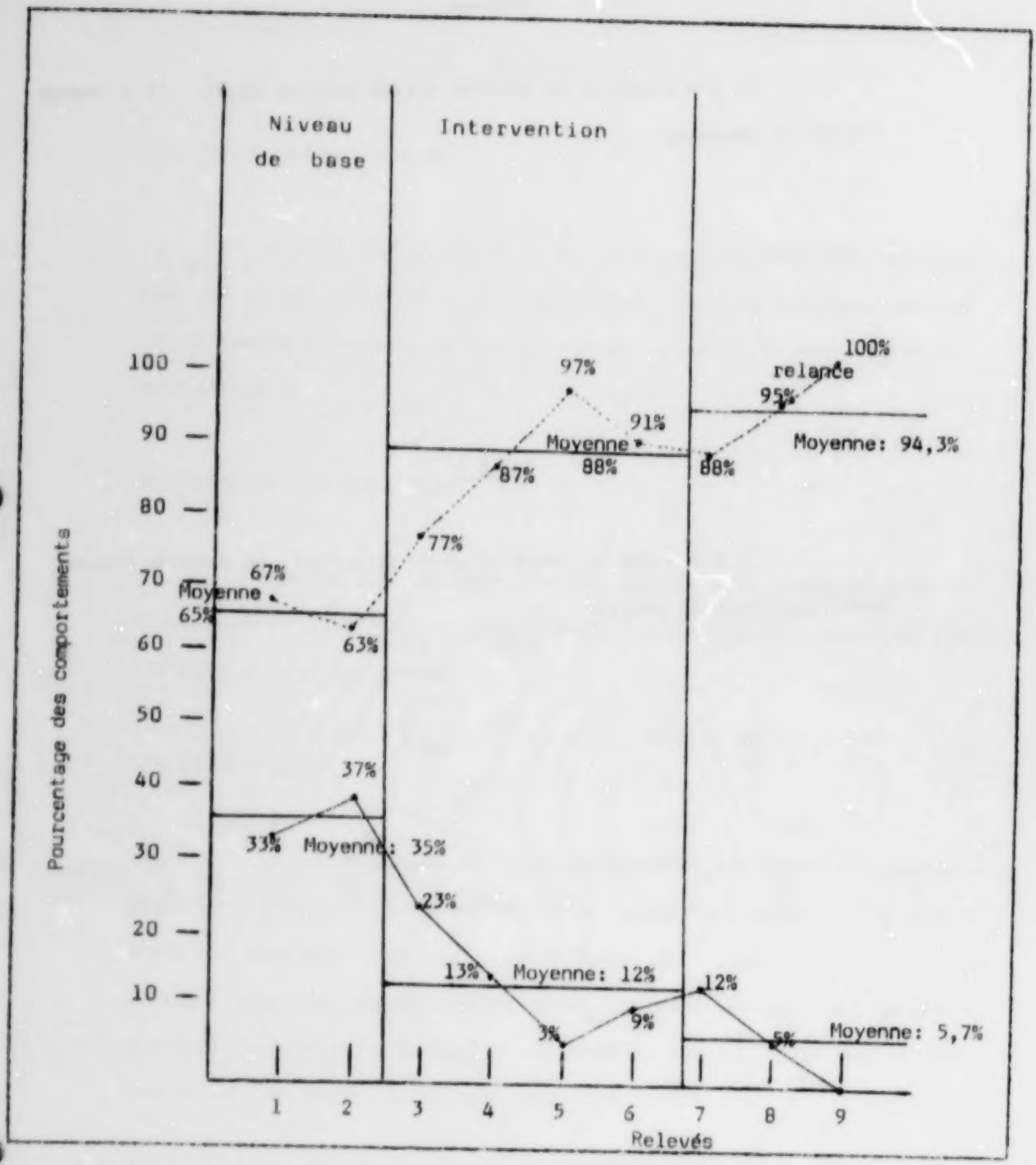

Figure 4 - Graphique de comportements.

_____: Comportements "non tolérés" en classe.

----------: Comportements "demandés" en classe.

Sujet 4

Il n'a pas eu de demande d'aide pour ce sujet. Il a changé d'école en décembre.

Sujet 5

Il n'y a pas eu, dans le cadre du projet, de demande d'aide spécifique pour ce sujet.

Sujet 6

Motif de la demande d'aide

L'élève semble éprouver des difficultés de relation sociales avec les autres élèves et avec l'enseignant. Ceci se manifeste par les comportements suivants: quitter la classe, pleurer, agresser ou provoquer ses pairs.

Objectifs de l'intervention

Réduire les comportements non adaptés à la situation scolaire et apprendre à l'enfant des comportements d'interactions appropriés avec l'adulte et avec ses pairs.

Les interventions

Il y a eu plusieurs rencontres entre l'enseignant, le psychologue de l'école, le psycho-éducateur du projet et l'éducateur du centre d'accueil pour planifier les interventions. On a favorisé les rencontres du sujet avec des sous-groupes d'élèves. Les intervenants ont également mis à sa disposition un espace physique où il pouvait se retirer pendant une période de temps limité pour reprendre contrôle sur son comportement.

L'enseignant a également modifié sa façon de donner de l'attention à l'enfant: lors de comportements appropriés le feed-back a été augmenté et administré immédiatement après les comportements attendus.

Evaluation

Une grille a été construite pour observer ce sujet. La grille est jointe à l'annexe D. Le graphique suivant présente les différentes phases de l'intervention: niveau de base, phase de l'intervention proprement dite et période de relance. Les pourcentages présentés sont ceux des comportements non appropriés en classe.

Les relevés sur la phase de relance ont été pris cinq mois après la phase d'intervention. La lecture du graphique et la comparaison des moyennes des différentes phases indiquent une diminution marquée des comportements non-appropriés en classe. En effet, ces comportements passent d'une moyenne de 32,7% lors de la prise du niveau de base à des moyennes de 3,8% et 2,4% lors des phases d'intervention et de relance.

GRAPHIQUE DE COMPORTEMENT

Sujet: 6

Comportements observés: Comportements non permis en classe

Type d'intervention: Modification de l'attention donnée en classe.

Niveaux des comportements

Niveau de base: 32,7%

Intervention: 3,8%

Relance: 2,4%

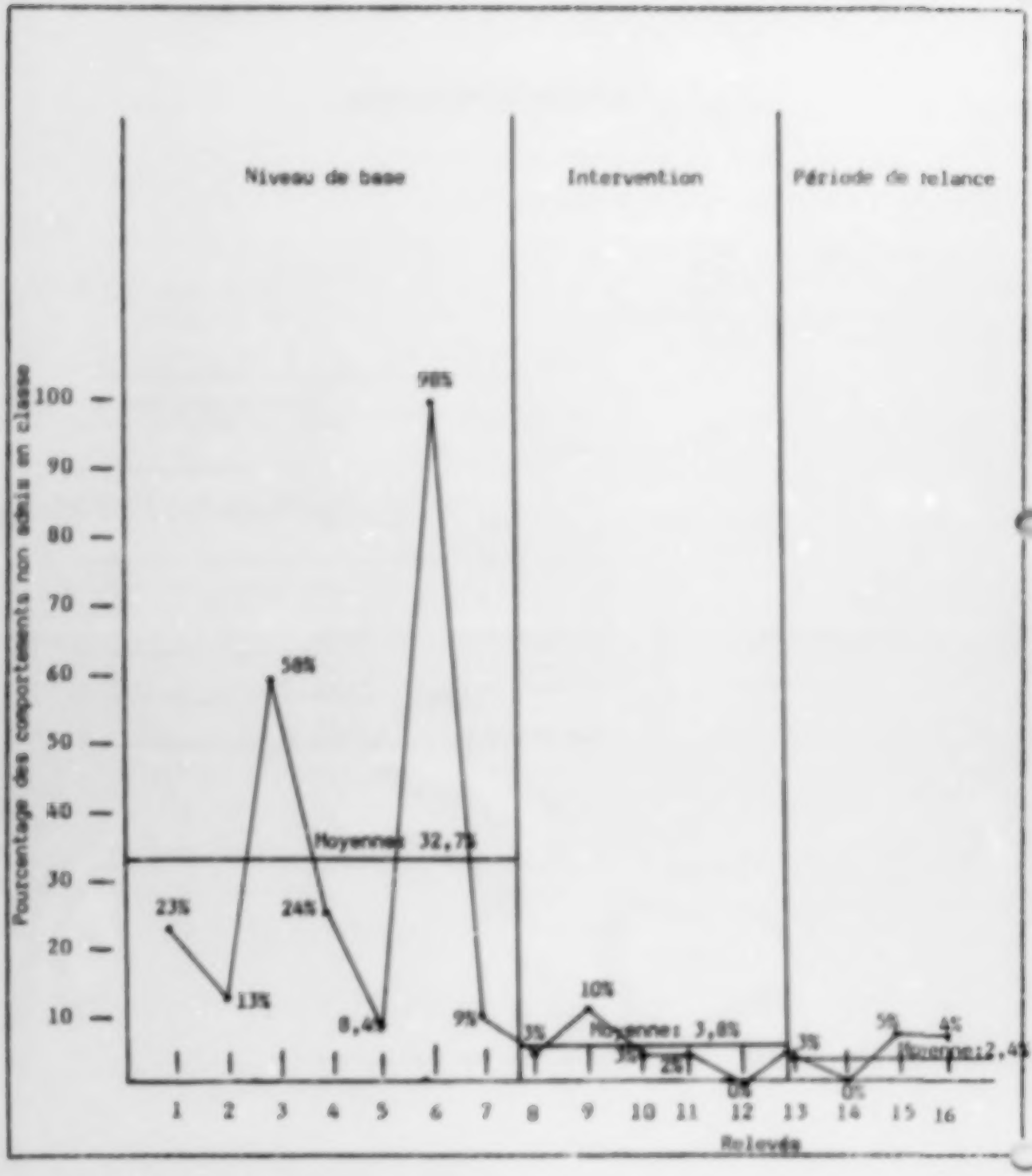

Figure 5 - Graphique de comportements.

Sujet 7

Motif de la demande d'aide

L'enseignant désire obtenir de l'information concernant cet élève. L'enfant participe très peu au travail d'équipe et ses résultats scolaires sont très faibles.

Objectifs de l'intervention

1) Donner l'information requise à l'enseignant.
2) Améliorer les résultats scolaires.
3) Accroître la participation de l'élève aux activités réalisées en équipe.

Les interventions

Les moyens suivants furent utilisés lors de l'intervention. Les intervenants permirent à l'enfant de "vivre des succès" en réduisant les exigences face au travail scolaire. On augmenta également le feedback en tentant de renforcer la moindre production et amélioration. Pour le travail en sous-groupe, il fut classé avec des élèves de niveau faible de manière à éviter le plus possible les comparaisons dévalorisantes.

Evaluation

Aucune grille d'observation systématique n'a été construite pour ce sujet. L'évaluation a été basée sur les notes scolaires. L'intégration avec les pairs a été mesurée par les sociogrammes. Le tableau suivant présente les résultats en français et en mathématiques du sujet 7.

Tableau 13

Résultats en français et en mathématiques
du sujet 7

Etapes	Français		Mathématiques
	Savoir lire	Savoir écrire	
1ère étape	41	42	22
2e étape	37	35	28
3e étape	31	32	33

Quant aux résultats sociométriques (présentés dans les tableaux 9, 10, 11), ils indiquent que le sujet a obtenu aux trois tests des cotes situées sous la limite inférieure des sociogrammes.

Ces différentes données, de même que les observations plus informelles de la personne-ressource, n'indiquent aucun changement notable pour ce sujet à la fois au niveau des notes scolaires ou de son intégration avec ses pairs.

Sujet 8

Aucune demande d'aide spécifique n'a été faite par l'enseignant de ce sujet. L'intervention du psycho-éducateur s'est limitée à donner du support à un enseignant suppléant pendant deux demi-journées.

Sujet 9

Motif de la demande d'aide

En classe l'enfant fait des bruits inutiles, il retarde volontairement le début de son travail. Les pairs se plaignent de ces comportements.

Objectifs de l'intervention

Le premier objectif de l'intervention fut centré sur le délai de temps pris par l'enfant pour débuter son travail. L'intervention fut orientée de manière à réduire ce délai entre les consignes et le début de la tâche.

La personne-ressource et l'enseignant définirent également un second objectif orienté vers la valorisation de l'enfant. Cet objectif fut posé pour améliorer le statut de l'élève dans le groupe.

L'intervention

L'intervention a été établie au cours de deux rencontres avec l'enseignant. La première de ces rencontres a servi à cerner le problème et à mettre en place la stratégie d'intervention. La seconde fut centrée sur le suivi de cette intervention.

L'intervention a consisté d'abord à bâtir une fiche de temps où l'élève inscrivait le moment où il débutait son travail et le moment où il le terminait. Egalement, le psycho-éducateur et l'enseignant ont considéré les moyens pour valoriser l'enfant et pour améliorer son image envers le groupe.

Evaluation

Les moyens d'évaluation ont été plutôt informels. Selon l'enseignant, le comportement "retarder le début du travail" semble avoir disparu. La personne-ressource a assuré le suivi de cette intervention tout au cours de l'année, entre autres lors de la présence d'enseignants suppléants. A ce moment il a été nécessaire d'établir de nouveau contact avec le centre d'accueil.

Projet 10

Motifs de la demande d'aide

En novembre 1980, une première demande d'aide est faite par l'enseignant. A la suite de plusieurs relevés d'observation et de quelques rencontres avec l'enseignant, il n'avait pas été jugé utile de poursuivre les démarches plus loin. A ce moment, l'intervention avait donc été axée exclusivement au niveau de l'objectivation des perceptions de l'enseignant.

En janvier 1981, il y a une nouvelle demande d'aide de la part de l'enseignant. Les motifs évoqués sont les suivants: l'enfant ne ramène pas à l'école ses feuilles de leçons signées et il y a baisse du rendement scolaire.

Les objectifs de l'intervention

Les interventions sont axées sur l'augmentation des résultats scolaires de l'enfant. Un des moyens mis en place fut la signature des feuilles de leçons. Ces feuilles doivent être rapportées à l'école.

Les interventions

La personne-ressource a discuté des attitudes de l'enfant avec l'enseignant et sur les réactions les plus appropriées à adopter avec cet élève. Il y a eu rencontres avec le centre d'accueil sur les règles et procédures concernant la signature des feuilles de leçons hebdomadaires.

Evaluation

Pendant les semaines subséquentes l'enfant a rapporté ses feuilles signées à l'école. Toutefois, aucune amélioration n'a été notée au niveau du rendement scolaire.

Sujets 11 et 12

Aucune demande d'aide n'a été posée pour ces sujets.

Sujet 13

Motif de la demande

L'enfant fait des bruits inutiles, il joue avec des objets non-pertinents. Ceci est accompagné d'une faible production en classe face au travail académique.

Objectifs de l'intervention

Les objectifs de l'intervention sont centrés sur l'analyse de la situation avec l'enseignant et sur la diminution des comportements non permis en classe.

L'intervention

La personne-ressource a fait plusieurs rencontres avec l'enseignant pour discuter de la situation, de ses attentes face à l'enfant et de la manière dont l'attention est donnée à l'élève en classe.

Un contrat a été bâti pour aider l'enfant à réduire les comportements non permis et augmenter le nombre d'exercices faits en classe.

Le texte suivant présente ce contrat.

ECOLE _____

Longueuil, le _____

Moi, _____

Je m'engage à utiliser seulement le matériel nécessaire à mon travail et à faire les exercices demandés par mon professeur.

Je pourrai ainsi me mériter des points: maximum 8 points par jour.

Chaque 5 points me donne droit à (1) billet signé par mon professeur.

Six (6) billets signés par mon professeur m'autorisent à faire une responsabilité pour l'école que me confiera Monsieur le Directeur.

_____ _____

Elève Professeur

_____

Directeur

Moyens d'évaluation de l'intervention

Une grille d'observation par intervalles a été utilisée. Cette grille est jointe à l'annexe D.

Méthode d'analyse

Le pourcentage de comportements appropriés à la situation de classe a été compilé pour chacun des relevés.

Présentation des résultats

Le niveau de base des comportements appropriés a été calculé à partir de quatre relevés. La moyenne de ce niveau de base est située à 20,5. C'est donc dire que le sujet présentait en moyenne 20,5 pourcent de comportements appropriés en classe.

Lors de la période d'intervention cette moyenne a augmenté à 78,1. Cette moyenne a été établie à partir de sept relevés d'observation.

La période de relance présente des résultats assez fluctuants. En effet, on note des relevés de 94, 49, 94, 86 et 26 pourcent. La moyenne des comportements appropriés demeure cependant nettement plus élevée que celle du niveau de base. Le graphique suivant présente ces résultats.

GRAPHIQUE DE COMPORTEMENT

Sujet: 13

Comportements observés: Comportements adéquats en classe.

Type d'intervention: Contrat

Niveaux des comportements

Niveau de base: 20,5%

Intervention: 78,1%

Relance: 69,8%

Le graphique suivant présente ces résultats.

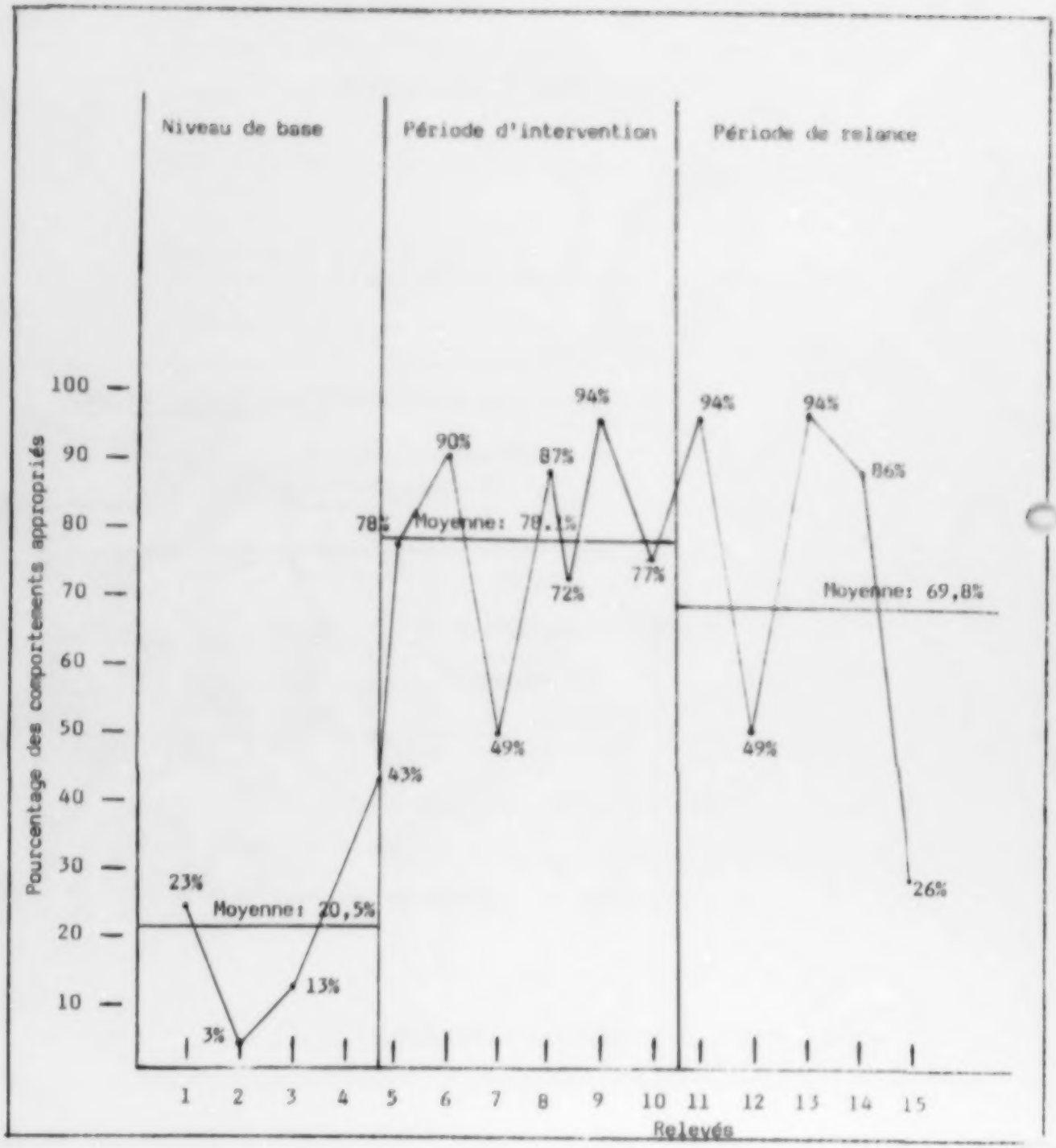

Figure 6 - Graphique de comportements

Sujet 14

Note: ce sujet est arrivé à la Commission Scolaire au début novembre.

Motif de la demande d'aide

L'enseignant constate des difficultés marquées en français et en mathématiques.

Objectif de l'intervention

L'objectif est centré sur l'augmentation des résultats de l'enfant dans les matières ci-haut mentionnées.

Intervention

La personne-ressource a suggéré à l'enseignant de prendre contact avec le centre d'accueil pour que l'enfant puisse obtenir dans sa période d'étude, une attention individuelle en français et en mathématiques.

Le psycho-éducateur a également indiqué à l'enseignant comment présenter une tâche où l'éducateur du centre d'accueil pourrait facilement aider l'enfant.

Il a été également nécessaire pour la personne-ressource de rencontrer le professeur d'éducation physique afin d'échanger sur le comportement de l'enfant.

Evaluation et résultats

L'évaluation a été basée sur le rendement scolaire de l'enfant. On note les résultats suivants entre la première et la deuxième étape.

Tableau 14

Résultats du sujet 14
en français et en mathématiques

Etapes	Français		Mathématiques
	Savoir lire	Savoir écrire	
1ère étape	9	35	46
2e étape	42	37	72

La lecture de ce tableau indique des progrès notables pour le sujet surtout en mathématiques. Cependant, il existe encore un écart marqué en français avec la moyenne de son groupe-classe.

Sujet 15

Motif de la demande d'aide

Il y a eu, après les vacances de Noël, une baisse du rendement scolaire de l'enfant.

Objectif de l'intervention

Augmenter le rendement scolaire.

Interventions

La personne-ressource a rencontré l'enseignant pour définir la nature du problème et identifier l'ensemble des comportements qui nuisait à l'apprentissage de l'enfant. Ainsi une série de comportements "favorisant l'apprentissage" et y "nuisant" ont été définie puis relevés à l'aide de grilles d'observation par intervalles.

Il y a eu communication entre le centre d'accueil et l'enseignant. L'attention donnée à l'enfant fut modifiée.

Résultats

Le graphique suivant présente les pourcentages de conportements

"favorisant les apprentissages" qui ont été relevés lors de la prise du niveau de base et lors de la période d'intervention. La moyenne du niveau de base est située à 73,8 et celle de la période d'intervention à 100.

Ces relevés d'observation ont également été complétés par le relevé des notes scolaires de l'élève. Le tableau suivant présente ces notes.

Tableau 15

Notes en français et en mathématiques

du sujet 15

Etapes	Français	Mathématiques
Première	61	57
Deuxième	58	25
Troisième	63	63

La lecture de ce tableau permet de constater la baisse des notes scolaires à la deuxième étape, puis l'augmentation des notes entre la seconde et la troisième étape.

GRAPHIQUE DE COMPORTEMENT

Sujet: 15

Comportements observés: Comportements favorisant les apprentissages

Niveaux des comportements

Niveau de base: 73,8%

Intervention: 100 %

Relance:

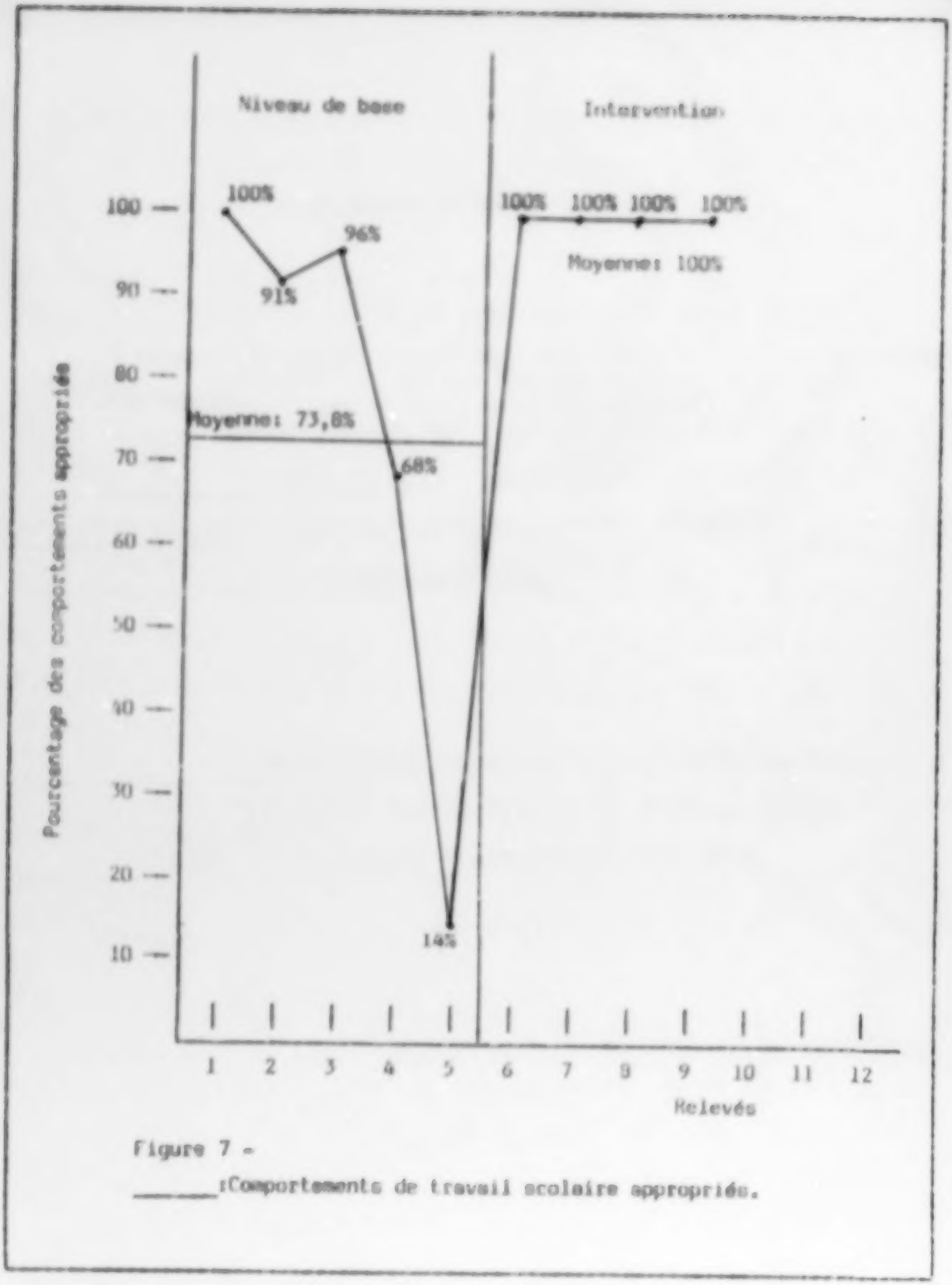

Figure 7 -

_____ :Comportements de travail scolaire appropriés.

Sujet 16

Motif de la demande d'aide

Dès le début de l'année scolaire, le sujet fut identifié comme un enfant qui fugue et peut commettre des délits sérieux à ces occasions. Au second semestre, l'enseignant fait appel au service du psycho-éducateur parce qu'il y a baisse des acquisitions dans les apprentissages scolaires.

Objectifs de l'intervention

1) Créer des mesures préventives pour éviter les situations de fugues.
2) Prévoir les mesures à prendre dans les cas de fugues.
3) Au second semestre, augmenter les résultats scolaires.

Interventions

Il y a eu une rencontre pour étudier cette situation. A cette rencontre étaient présents la personne-ressource du projet, la direction de l'école, le chef d'unité du centre d'accueil et l'enseignant. Avec l'accord de l'école, les mesures mises en place ont été d'accompagner l'enfant par l'éducateur du centre d'accueil dans ses déplacements (c'est-à-dire de l'école au centre d'accueil et vice-versa) et d'assurer, par ce

même éducateur, une présence discrète à la récréation. La personne-ressource a vu, par des rencontres informelles, au suivi de cette situation.

Le psycho-éducateur a suggéré à l'enseignant de poser des exigences systématiques pour le travail scolaire de l'élève. Ces suggestions ont été appuyées par du support à l'enseignant.

Evaluation des résultats

Aucune fugue ne fut signalée au cours de l'année scolaire. Les notes en mathématiques sont passées de 36% (seconde étape) à 50% (troisième étape). En français l'enfant a toujours obtenu des notes dans la moyenne.

Sujet 17

Les interventions avec ce sujet ont été limitées à des demandes d'information au centre d'accueil et à la communication de cette information à l'enseignant du sujet.

Sujet 18

Motif de la demande d'aide

L'enfant fugue.

Objectif de l'intervention

Réduire les fugues.

Interventions

La personne-ressource a tenté de cerner avec les intervenants, enseignant, direction de l'école, éducateur et chef d'unité du centre d'accueil, les causes de cette situation. Jusqu'à date, aucun facteur relié directement à la situation scolaire n'a été identifié.

L'analyse de la situation a révélé que les fugues étaient liées à des événements vécus au centre d'accueil et non à l'école. Le sujet a quitté l'école en mars pour rejoindre l'école du quartier de ses parents.

Sujet 19

Motifs de la demande d'aide

L'enfant produit peu au point de vue académique. Il est agressif envers ses pairs et présente des difficultés d'adaptation à des situations nouvelles, plus particulièrement lorsqu'il y a un enseignant suppléant dans la classe. L'enfant a fait quelques fugues.

Objectifs de l'intervention

Les objectifs de l'intervention furent centrés sur l'augmentation de la production académique et sur la réduction des comportements "d'agressivité" et de fugues.

Les interventions

Il y a eu quelques rencontres de la personne-ressource avec l'enseignant pour analyser cette situation. Ces rencontres ont été complétées par d'autres avec la direction de l'école et le chef d'unité du centre d'accueil. Comme l'enfant lors de ces fugues se rendait directement au centre d'accueil, il a été décidé de lui permettre de téléphoner à ce centre une fois ou deux par jour. Cette mesure a permis de réduire les fugues à une fréquence nulle. Les autres problèmes de comportements n'ont pas été résolus.

Sujet 20

Motif de la demande d'aide

L'enfant fugue. A la suite de ces fugues, il est généralement maintenu au centre d'accueil pendant quelques jours.

L'enfant présente également des comportements incompatibles avec les apprentissages scolaires: il joue avec des objets non pertinents à la tâche, il parle avec ses pairs lorsque ce n'est pas permis, détruit son matériel scolaire, il se couche sur son pupitre, etc...

Objectifs de l'intervention

Les interventions sont centrées sur la réduction du nombre de fugues et sur l'augmentation des comportements appropriés aux apprentissages en classe.

Interventions

Il y a eu plusieurs rencontres organisées afin de mieux saisir les contingences de cette situation. Plusieurs contacts ont également été faits avec les éducateurs du centre d'accueil. Un contrat a été passé avec l'enfant. Le texte suivant présente le contenu de ce contrat.

Ecole _____

Longueuil, le _____

Moi, _____

Je m'engage à m'asseoir à ma place, en silence et à faire les exercices demandés par mon professeur.

Je pourrai ainsi me mériter des points: maximum 8 points par jour.

Chaque 5 points me donne droit à un (1) billet signé par mon professeur.

Six (6) billets signés par mon professeur m'autorisent à

_____

_____ _____

Elève Professeur

_____

Directeur

Evaluation

Une grille d'observation a été construite pour noter les comportements de cet enfant. Cette grille est jointe à l'annexe D. La fréquence des fugues a également été relevée.

Le graphique suivant présente les résultats obtenus au niveau des comportements. La lecture de ce graphique indique, malgré une augmentation marquée des comportements appropriés, de grandes fluctuations dans les fréquences des comportements du sujet. En effet, en période d'interventions certains relevés indiquent jusqu'à 98% de comportements appropriés, alors que d'autres n'en indiquent que 18%.

Quant aux fugues, il n'a pas été possible de les faire disparaître. Les fréquences suivantes ont été relevées pour les différents mois de fréquentation scolaire: septembre: 5; novembre: 2; décembre: 3; janvier: 0; février: 2; avril: 1.

GRAPHIQUE DE COMPORTEMENT

Sujet: 20

Comportements observés: Comportements demandés par le fonctionnement en classe.

Niveaux des comportements	
	Niveau de base: 25,4%
	Intervention: 69,4%
	Relance: 66 %

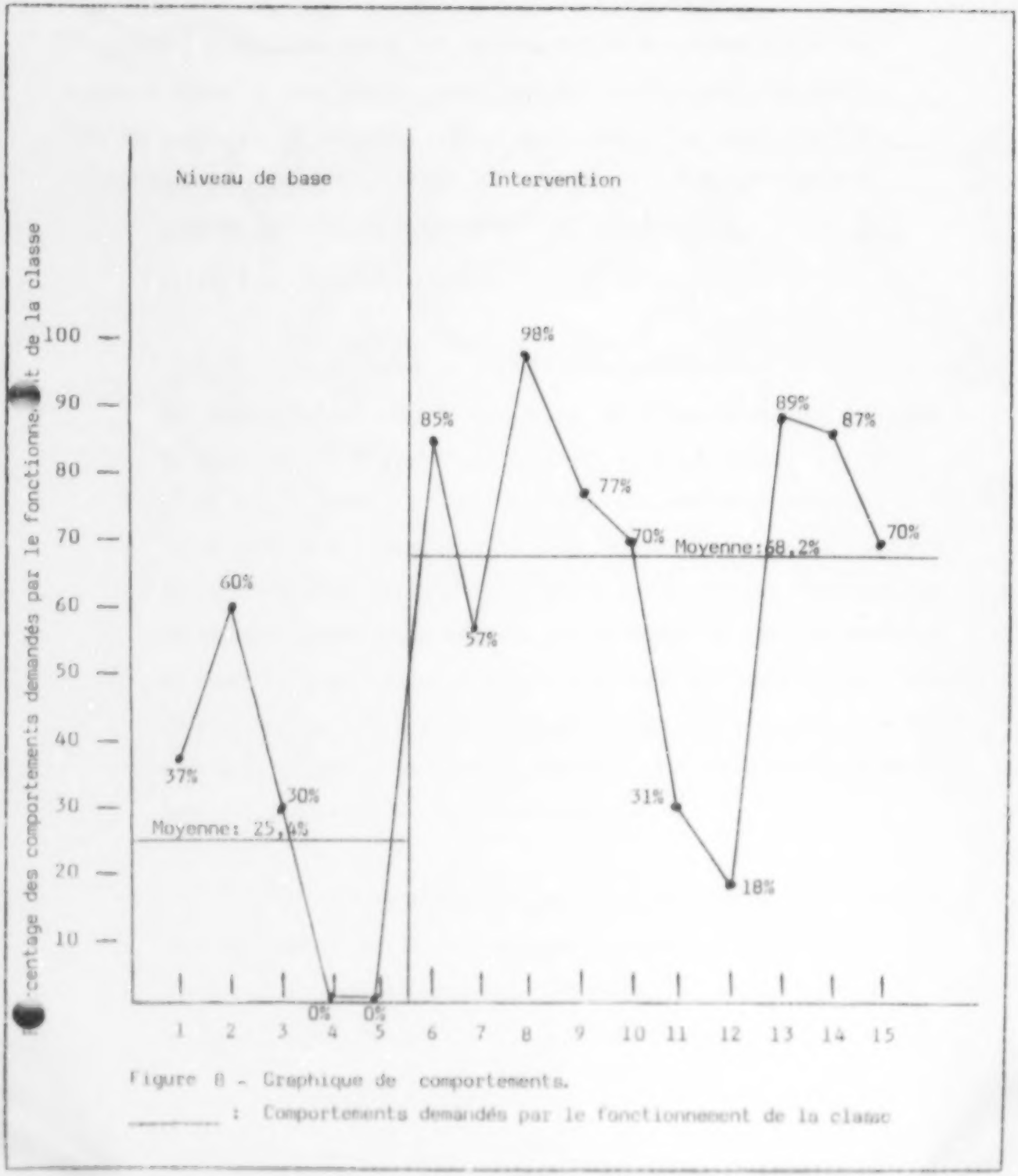

Figure 8 - Graphique de comportements.

_____ : Comportements demandés par le fonctionnement de la classe

Sujet 21

L'enfant fugue. Il est à noter également que ce sujet n'est arrivé à l'école qu'à la fin janvier. La personne-ressource a surtout centré ses interventions dans des communications avec le centre d'accueil. Afin d'assurer un meilleur suivi au plan scolaire, des exigences ont été précisées auprès des éducateurs (fin avril). Comme cette intervention a eu lieu en fin d'année, il fut impossible d'évaluer son impact.

Discussion des interventions

faites au niveau du second objectif spécifique

La description des interventions, faites au niveau du second objectif spécifique, permet de constater que les enseignants ont fait des demandes de services pour quatorze des vingt et un élèves impliqués dans le projet. Sept d'entre eux n'ont donc pas suscité de demande d'aide à la personne-ressource rattachée au projet.

Les problèmes rencontrés permettent de noter la diversité des difficultés présentées par les sujets: problèmes de fugues, problèmes de comportements en classe, de rendement scolaire, etc... Les descriptions des interventions révèlent également l'individualisation qu'il a fallu apporter à chacune d'entre elles tant au niveau de leur nature que de leur fréquence. Les services offerts par la personne-ressource ont dû épouser différentes modalités. Ces modalités étaient non seulement en fonction du problème de l'enfant mais aussi conditionnées par l'ouverture du milieu. Par exemple, dans certaines classes, il était relativement aisé de prendre des relevés d'observations systématiques alors que ceci s'avérait plus difficile dans d'autres.

Il faut considérer également que la répartition des enfants dans cinq écoles différentes implique des modalités concrètes sur le travail de la personne-ressource. En effet, il faut que les enseignants de ces écoles se familiarisent avec le psycho-éducateur. Souvent "la

mise en confiance" est préalable à toute demande de service.

Donc, le premier point qui ressort de cette recherche est l'individualisation des services. Cette individualisation se réflète non seulement dans les interventions réalisées auprès de l'élève mais aussi dans l'approche des écoles et des enseignants impliqués. Dans le cadre de ce projet, nous avons également mis l'accent sur l'individualisation des instruments d'observation utilisés. En effet, la plupart des grilles utilisées ont été construites en fonction de chaque sujet et de sa situation particulière. Il était également très important de noter que les comportements sont "appropriés" ou "déviants" par rapport à une structure pédagogique particulière. Dans certaines classes il peut être permis de se lever ou de discuter avec les voisins alors que dans d'autres de tels comportements sont relativement peu tolérés. Cette construction d'instruments permet en particulier de discuter avec l'enseignant de la pertinence de ses exigences ou de son seuil de tolérance face aux élèves.

L'examen des résultats permet, bien sûr, de constater le succès de plusieurs interventions mais aussi l'inefficacité de d'autres. Il n'a pas toujours été possible de trouver la solution la plus efficace. L'examen de certains graphiques permet aussi de constater les fluctuations marquées du comportement de certains sujets (sujet 20 par exemple).

L'analyse de toutes les interventions laisse clairement transparaître l'un des éléments à la base de la philosophie mise en place dans ce projet: en aucun temps il n'a été question de retirer l'enfant de la classe pour être pris en charge par la personne-ressource. Nous désirions en effet que l'intégration soit complète et nous avions choisi d'aider l'enseignant plutôt que de retirer l'enfant en "période de crise ou d'urgence".

Un autre point qui ressort de l'ensemble des données est la faiblesse marquée des sujets dans les matières scolaires. Cette faiblesse est-elle la cause ou l'effet des problèmes affectifs? Sans doute sera t-il très difficile de mesurer réellement l'impact de l'un sur l'autre. Néanmoins, ces difficultés d'ordre scolaire accentuent les difficultés d'adaptation affective des sujets qui sont souvent confrontés à des échecs répétés. Or, l'échec engendre inévitablement des réponses soit d'agressivité, d'émotivité, de passivité ou de fuite.

Il serait donc extrêmement important dans le cadre de l'intégration d'enfants éprouvant des difficultés d'adaptation de pouvoir leur assurer un suivi systématique dans les principales matières scolaires.

Les interventions ont également montré l'importance accordée à l'information des milieux concernés. Dans le cadre de ce projet, comme les enfants provenaient de deux centres d'accueil, cette transmission d'information a été faite entre les intervenants de ces centres et le

personnel des écoles impliquées. Le rôle de la personne-ressource était alors celui d'un trait d'union entre les différentes instances concernées.

En résumé, les interventions réalisées permettent de dégager les axes suivants dans les services établis: individualisation nécessaire dans toutes les interventions, importance de l'information à accorder, modalités différentes de services selon les milieux. Cette analyse des résultats révèle aussi la nécessité de mettre en place des services favorisant les apprentissages scolaires des sujets. Il importerait également d'analyser si la structure pédagogique des classes ne devrait pas être modifiée afin de faciliter l'intégration.

4.3 et 4.3 ELABORATION ET EVALUATION DU MODELE D'INTERVENTION POUR LE PREMIER OBJECTIF SPECIFIQUE

Cet objectif spécifique, rappelons-le, était ainsi présenté:

Habiliter les enseignants à utiliser de nouveaux modes d'intervention.

Cet objectif est nécessairement relié au second, car lorsque l'enseignant recourt aux services de la personne-ressource, souvent il y a mise au point de nouvelles stratégies d'intervention. Mais, cet objectif dépasse le précédent au niveau de l'instrumentation des enseignants car le perfectionnement fut planifié au cours de journées ou de rencontres prévues à cet effet.

Ces sessions de perfectionnement ont eu pour but d'outiller les enseignants avec de nouveaux moyens d'intervention. Ces derniers devaient permettre à l'enseignant de pouvoir répondre plus facilement à des situations problématiques sans nécessairement avoir recours à des services extérieurs.

Dans ce cadre, il y a eu d'abord les séances d'information dont il a été question lors de la description de la

problématique (voir tableau 6). Ces séances d'information ont été complétées à l'école Saint-Romain par une rencontre avec le comité d'école (13 janvier). Egalement deux journées de perfectionnement ont eu lieu en octobre et en mars à l'intention des enseignants impliqués dans le projet. La personne-ressource a aussi organisé des rencontres d'information à l'intérieur des centres d'accueil d'où viennent les sujets.

Par la suite ces sessions de perfectionnement ont été destinées à tout le personnel des écoles impliquées dans le projet. Dans le cadre de ce projet, des textes sur l'affectivité de l'enfant ont aussi été distribués aux maîtres intégrant les sujets dans leur classe.

Dans les pages suivantes, nous décrirons chacune des journées ou des sessions offertes dans le cadre du projet.

1) Première journée de perfectionnement (octobre)

Le texte suivant présente l'ordre du jour de cette journée de perfectionnement.

1. Objectifs de la journée par la personne-ressource.
2. Information sur le projet-pilote: étapes passées et à venir par la responsable du projet.
3. Rôle du chercheur associé au projet. Données actuelles du sociogramme. Utilisation des observations des comportements par le chercheur.
4. La réalité classe/élèves (questionnaire).
5. Ateliers sur les moyens utilisés pour le soutien des élèves en relation avec la classe, les pairs, les enseignants (feuille-guide).
6. Plénière (15 minutes).
7. Présentation de quelques techniques ou moyens de modification des comportements: les renforçateurs (exemple: le cahier de route et divers types de contrats, etc...).
8. Suites de la journée de perfectionnement: banques de document à consulter et à utiliser.
9. Evaluation.

L'atelier présenté au cours de l'avant-midi avait pour objectif la définition de moyens concrets d'intervention pour aider l'élève en difficulté d'adaptation. Cet atelier était précédé d'un questionnaire. Le questionnaire avait pour but d'aider les enseignants à faire le point sur leur vécu envers l'élève intégré. Le questionnaire a également permis à la personne-ressource de jauger l'ensemble des problèmes rencontrés.

Lors de l'atelier, les professeurs ont décrit les moyens qu'ils utilisent dans des situations-problèmes rencontrées avec les élèves. Ces moyens ont été échangés lors d'une plénière puis colligés par la personne-ressource et distribués sous forme de texte aux enseignants.

La seconde partie de la journée a été consacrée à la présentation de quelques techniques et moyens d'intervention. La personne-ressource a indiqué comment utiliser un contrat avec un élève. Elle a également illustré l'utilisation d'un "cahier de route". Ce cahier de route a été rédigé par le psycho-éducateur, spécifiquement pour être utilisé dans le cadre du projet comme moyen d'intervention (si jugé nécessaire par l'enseignant).

La journée s'est terminée par une évaluation informelle de ce perfectionnement: les enseignants ont noté leurs commentaires et les ont remis à la personne-ressource. Les documents relatifs à cette

journée (description détaillée de l'atelier, le questionnaire utilisé, les conclusions recueillies lors de l'atelier, le cahier de route) sont joints à l'annexe E.

2. Deuxième journée de perfectionnement (mars)

A la suite d'un sondage sur les thèmes de perfectionnement une seconde journée a été organisée sur les thèmes de la motivation à l'apprentissage et de la modification du comportement. Cette journée était offerte sur une base libre, six enseignants s'y sont inscrits. Le texte suivent présente le contenu de cette journée.

Motivation et techniques de modification du comportement

1. Vidéo "Enquête au parc"

2. Animation du vidéo avec feuilles guides et discussions.

3. Théorie sur la motivation:

   Les besoins, éléments à la base.

   La tâche d'apprentissage:

   - les objectifs
   - la durée
   - les stimuli
   - etc...

   Les conséquences des apprentissages

4. Diaporama illustrant la théorie de la motivation.

5. Les techniques de modification du comportement:

   - aperçu général
   - les lois de l'apprentissage des comportements
   - la modification: observation, intervention, relance
   - techniques existantes: . attention sélective
     . système de jetons
     . punitions - récompenses

3. Visites dans les centres d'accueil

Les enseignants impliqués dans le projet ont été invités à visiter les centres d'accueil d'où provenaient les enfants intégrés. Ces rencontres avaient pour but de compléter l'information des enseignants et d'établir de meilleurs contacts avec le personnel des centres d'accueil concernés.

4. Le perfectionnement offert à tout le personnel des écoles impliquées dans le projet

Plusieurs enseignants autres que ceux impliqués dans le projet ont indiqué à la personne-ressource vivre des difficultés avec certains élèves. Dans ce cadre, le perfectionnement suivant a été offert à tout le personnel des écoles impliquées dans le projet.

Ce perfectionnement a été présenté en deux séances: l'une consacrée au visionnement du film "Le comportement de l'enfant, c'est vous" l'autre à l'étude d'un diaporama sur la motivation et l'apprentissage.

Les documents écrits utilisés pour l'animation sont présentés à l'annexe F.

Evaluation de cette forme d'intervention

Les évaluations des deux premières journées de perfectionnement et des visites des centres ont été réalisées verbalement avec les enseignants concernés. Dans l'ensemble ils paraissaient satisfaits. Un questionnaire a été élaboré par la personne-ressource pour évaluer l'impact de la présentation des deux documents audio-visuels.

Le tableau suivant présente les résultats de cette évaluation. L'échelle utilisée varie entre zéro et cinq où zéro signifie "être nullement d'accord avec l'énoncé et 5 être totalement d'accord". Voici donc les fréquences de réponses obtenues à cette échelle.

Tableau 16

Evaluation du perfectionnement

à l'aide des documents audio-visuels

Point évalué	Echelle					
	0	1	2	3	4	5
1. La démarche de l'animateur était structurée.	0	0	0	3	8	28
2. Il y avait un équilibre entre les aspects théoriques et pratiques.	0	0	1	6	13	21
3. J'ai apprécié les documents reçus (deuxième séance).	1	0	2	3	5	30
4. J'ai été sensibilisé à des choses que je ne connaissais pas.	4	12	3	10	1	1
5. Cette sensibilisation sera utile à mon enseignement.	1	1	2	10	7	20

Dans l'ensemble ce perfectionnement semble avoir été jugé utile pour les enseignants.

5. IMPACT SOCIAL

5.1 MESURES POUR INFORMER S'IL Y A LIEU, LES PARENTS, LES MAITRES, ET LES ELEVES DE LA NATURE ET DE LA PORTEE DE CE PROJET.

Il n'a pas été jugé nécessaire d'informer les parents puisque les enfants de ce projet vivent actuellement dans des centres d'accueil du ministère des Affaires sociales.

Les maîtres ont été informés de la nature et de la portée de ce projet lors des rencontres déjà décrites au point 4.4. Les élèves n'ont pas été informés spécifiquement des services offerts puisque ces derniers sont donnés par l'intermédiaire de l'enseignant.

5.2 ATTITUDE DES PARENTS, DES MAITRES, DES ELEVES ET DES AUTRES

Les maîtres rencontrés semblent satisfaits de ce service. Toutefois, plusieurs d'entre eux demandent que cette aide soit complétée par services portant spécifiquement sur l'apprentissage du français et des mathématiques.

Il est également intéressant de constater que le perfectionnement offert s'est adressé, dans un second temps, non plus simplement aux maîtres impliqués dans le projet mais à l'ensemble du personnel des écoles concernées.

6. RECOMMANDATIONS

1. Mettre en place des services visant à aider les élèves en difficultés d'adaptation affective à récupérer les retards scolaires.

2. Au niveau comportemental s'assurer que les interventions sont individualisées pour chaque élève.

3. Maintenir les services en place.

4. Evaluer les mesures à mettre en place pour faciliter l'intégration sociale des enfants avec leurs pairs.

5. Analyser les structures pédagogiques en place dans le but de dégager les modifications nécessaires à effectuer pour faciliter l'intégration.

7. SOMMAIRE DU PROJET

Le présent projet a pour objectif général de rendre l'élève en difficulté d'adaptation capable de vivre une expérience d'intégration dans une situation scolaire et avec des comportements les plus près possibles de ceux de l'ensemble des autres élèves de la classe régulière. Cet objectif général avait également pour but de permettre aux enseignants d'objectiver leurs perceptions, de mieux comprendre les contingences d'apprentissage des comportements des élèves et ce, afin de réaliser de meilleures interventions. De cet objectif général, ont découlé trois objectifs spécifiques axés sur l'évaluation de la situation d'intégration des élèves concernés, le support aux enseignants et leur instrumentation avec de nouveaux modes d'intervention.

Les élèves impliqués dans le projet furent au nombre de vingt et un et étaient tous identifiés comme mésadaptés socio-affectifs. Ils furent tous scolarisés dans des classes régulières.

Les évaluations obtenues dans le cadre de ce projet indiquent que les résultats scolaires du groupe d'enfants sont inférieures à la moyenne de leurs classes d'appartenance. Il serait donc urgent de mettre en place des ressources qui facilitent les apprentissages scolaires de ces enfants et leur permettent, ainsi, de surmonter du moins en partie les échecs vécus. Les sociogrammes indiquent qu'ils éprouvent des difficultés d'intégration sociale avec leurs pairs des classes régulières.

Les services accordés, dans le cadre du projet, ont permis d'améliorer les comportements en classe de plusieurs élèves. Ces services ont également mis en évidence la nécessité d'individualiser toutes les interventions auprès des élèves en difficulté d'adaptation.

Annexe A

POLITIQUE ET PROCEDURES

CONCERNANT L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

SELON LA FORMULE DU DENOMBREMENT FLOTTANT

NO D'IDENTIFICATION: 054

NO DU DOCUMENT: 1-17

POLITIQUE ET PROCEDURES
CONCERNANT L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT
SELON LA FORMULE DU DENOMBREMENT FLOTTANT

1. DEFINITION

1.1 La formule appelée, dans des circulaires administratives, "formule du dénombrement flottant" n'est pas en soi une norme ou une disposition normalisée; c'est plutôt l'utilisation d'une norme (rapport maître-élève) conçue pour fournir à l'élève en difficulté d'apprentissage le maximum de services spécialisés sans pour autant le sortir de son milieu normal. Elle favorise et permet l'intégration maximale de l'élève en difficulté en ajoutant à l'école une (des) personne(s)-ressource(s) spécialisée(s).

1.2 L'enseignant en dénombrement flottant est donc un rééducateur qui apporte une aide à des groupes d'enfants en difficulté d'apprentissage. De façon générale, ce travail consiste à offrir des périodes de rééducation à des groupes variables d'élèves (groupes généralement restreints). Il peut aussi jouer le rôle de personne-ressource auprès des enseignants.

2. OBJECTIFS

2.1 Prévenir les difficultés majeures d'apprentissage.

2.2 Dépister le plus tôt possible les difficultés d'apprentissage.

2.3 Evaluer la nature et la gravité des difficultés d'apprentissage ainsi que les facteurs qui en sont responsables.

2.4 Choisir et appliquer des mesures correctives appropriées aux difficultés de chaque enfant.

2.5 Assurer un suivi efficace auprès des enfants rencontrés.

3. TYPES DE PROBLEMES RENCONTRES

Difficultés au niveau des apprentissages et/ou difficultés spécifiques légères ou moyennes, telles les difficultés de langage, de lecture, d'orthographe, de motricité, de calcul, de troubles perceptuels, etc...; il s'agit donc de difficultés trop sérieuses pour que l'intervention attentive du professeur régulier arrive à les résoudre et pas assez pour qu'on se décide à employer la "solution radicale", c'est-à-dire la classe spéciale. (Réf.: Système en cascade)

On devra éviter, dans la mesure du possible, d'inscrire en dénombrement flottant des élèves présentant les caractéristiques suivantes:

- retard scolaire généralisé (doubleurs)
- handicap intellectuel (D.L.)
- mésadaptation socio-affective (M.S.A.)

4. TYPES D'INTERVENTION

L'enseignant en dénombrement flottant peut intervenir de différentes façons.

4.1 Rééducation collective et/ou individuelle, à l'intérieur ou à l'extérieur de la classe, selon le cas.

4.2 Intervention au niveau des classes comme rééducateur et/ou comme personne-ressource en collaboration avec les titulaires.

4.3 Intervention comme personne-ressource auprès des titulaires de classe.

5. DUREE DE L'INTERVENTION

De façon générale, le temps consacré à une rééducation ne devrait pas dépasser un an.

Par contre, certaines interventions nécessitent jusqu'à deux et/ou trois ans d'une action rééducative continue.

6. NOMBRE D'ENFANTS

Le nombre d'enfants vus hebdomadairement est d'environ 25. Le nombre peut cependant augmenter ou diminuer selon le style d'intervention et/ou la gravité des cas.

Une liste d'attente peut être constituée et comprend tous les noms des enfants qui auront besoin éventuellement des services de l'enseignant en dénombrement flottant.

La priorité à donner en ce qui concerne le choix des enfants devra tenir compte des problèmes de chaque enfant. Cet ordre de priorités sera établi conjointement par le directeur de l'école ou son adjoint et l'enseignant en dénombrement flottant.

7. DEPISTAGE ET EVALUATION

7.1. C'est le titulaire de classe (régulier et préscolaire) qui procède à la première identification de ceux parmi ses élèves qui sont susceptibles de recevoir une aide spéciale de l'enseignant en dénombrement flottant. Le titulaire en informera la direction en lui fournissant, avec le plus de précision possible, la nature des difficultés de ou des élèves référés.

7.2 Une fois la liste établie conjointement par la direction de l'école et l'enseignant en dénombrement flottant, celui-ci procède à des évaluations orthopédagogiques afin d'établir un diagnostic et de déterminer une rééducation appropriée aux difficultés de l'enfant.

7.3 Il est important que l'enseignant en dénombrement flottant assiste aux études de cas (de ceux qui sont déjà en dénombrement flottant ou qui sont susceptibles de l'être) tenues en cours d'année pour le classement de la prochaine année scolaire afin qu'il puisse identifier les problèmes, les priorités dans ces difficultés et établir une liste d'attente, si nécessaire, en collaboration avec la direction d'école.

8. DOSSIER ORTHOPEDAGOGIQUE

8.1 L'enseignant en dénombrement flottant doit tenir à jour un rapport fidèle des évaluations, des activités d'apprentissage, de formation et des phases de rééducation de chacun des élèves.

8.2 Il complétera pour chaque enfant une fiche individuelle de rééducation et tiendra à jour le tableau de la liste des élèves en rééducation (et la liste d'attente). Il conservera au dossier les résultats de ses évaluations pédagogiques.

8.3 Chaque dossier d'élève pourra être mis à la disposition de la direction de l'école, des titulaires et des P.N.E. concernés.

Annexe B

ENTENTE DE SERVICES ENTRE LA COMMISSION SCOLAIRE DE JACQUES-CARTIER

ET LE MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES

CONCERNANT LA SCOLARISATION DES ELEVES IMPLIQUES DANS LE PROJET

ANNEXE* AU PROTOCOLE D'ENTENTE

CLIENTELE DU CENTRE D'ACCUEIL

Nom de l'établissement CENTRE MGR FORGET

Nom de la commission scolaire JACQUES-CARTIER

Pour fins d'organisation des services d'enseignement et suite à la recommandation du Comité conjoint permanent, les parties établissent à 19 (nombre)** élèves la clientèle de l'établissement, pour l'année scolaire ~~XXXXXXXX~~ 1979-1980.

Selon le permis de l'établissement, cette clientèle se compose principalement de (cocher):

- [ ] handicapés mentaux (déficients mentaux)
- [X] mésadaptés socio-affectifs
- [ ] handicapés physiques et/ou sensoriels

Nombre d'enfants susceptibles de recevoir l'enseignement: en français [X]

en anglais [ ]

Jean Laitan — 7 mars 1980
directeur général de l'établissement — date

Doris Archambault — 3 mars 1980
directeur général de la commission scolaire — date

* A renouveler chaque année, avant le 1er avril. Copie doit être adressée par la commission scolaire à la Direction régionale du ministère de l'Education et par l'établissement au Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux (CRSSS).

** Le nombre d'élèves déclarés ne doit pas dépasser la plus haute moyenne mensuelle d'enfants scolarisés, obtenue au cours de l'année précédente, sauf dans le cas de circonstances exceptionnelles, comme l'ouverture de nouveaux pavillons. Dans ce cas, il faut tenir compte de l'augmentation prévisible du nombre d'enfants à scolariser. De la même façon, il faudrait tenir compte de toute diminution prévue de la clientèle.

ANNEXE AU PROTOCOLE D'ENTENTE

CLIENTÈLE DU CENTRE D'ACCUEIL

Nom de l'établissement PAVILLON DE L'ENFANCE DE LONGUEUIL

Nom de la commission scolaire JACQUES-CARTIER

Pour fins d'organisation des services d'enseignement et suite à la recommandation du Comité conjoint permanent, les parties établissent à 10 (nombre)** élèves la clientèle de l'établissement, pour l'année scolaire ~~XXXXXXXX~~ 1979-1980.

Selon le permis de l'établissement, cette clientèle se compose principalement de (cocher):

- ☐ handicapés mentaux (déficients mentaux)
- ☒ inadaptés socio-affectifs
- ☐ handicapés physiques et/ou sensoriels

Nombre d'enfants susceptibles de recevoir l'enseignement: en français ☒

en anglais ☐

Yvon Gaulthier — 06.03.80
directeur général de l'établissement — date

Denis Lachambaudt — 3 mars 1980
directeur général de la commission scolaire — date

* A renouveler chaque année, avant le 1er avril. Copie doit être adressée par la commission scolaire à la Direction régionale du ministère de l'Éducation et par l'établissement au Conseil régional de la Santé et des Services sociaux (CRSSS).

** Le nombre d'élèves déclarés ne doit pas dépasser la plus haute moyenne mensuelle d'enfants scolarisés, obtenue au cours de l'année précédente, sauf dans le cas de circonstances exceptionnelles, comme l'ouverture de nouveaux pavillons. Dans ce cas, il faut tenir compte de l'augmentation prévisible du nombre d'enfants à scolariser. De la même façon, il faudrait tenir compte de toute diminution notoire de la clientèle.

Annexe C

DOCUMENTS RELATIFS A L'ORGANISATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE JACQUES-CARTIER

ROLE DES COMMISSAIRES

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS GENERAUX

DE LA

COMMISSION SCOLAIRE DE JACQUES-CARTIER

RÔLE QUE LES COMMISSAIRES VEULENT JOUER

Les commissaires jugent qu'ils doivent exercer les activités suivantes pour jouer adéquatement leur rôle:

1. AU PLAN DES ORIENTATIONS ET DE LA PRISE DE DECISIONS:

* 1.1 définir les orientations et les objectifs généraux de la commission scolaire.

* 1.2 voir à ce que l'administration élabore et veille à faire appliquer les politiques concernant la réalisation des objectifs généraux.

1.3 participer à l'élaboration des recommandations qui seront présentées au Conseil des Commissaires (cf. participation aux comités).

1.4 se prononcer sur les recommandations faites par l'administration.

1.5 émettre des directives au besoin.

---

* les activités marquées d'un astérisque sont considérées comme les plus importantes par les commissaires.

2. CONCERNANT LES RESSOURCES HUMAINES, MATERIELLES ET FINANCIERES:

* 2.1 pourvoir la commission scolaire de personnel de cadre compétent.

* 2.2 déterminer la délégation de pouvoir du directeur général.

* 2.3 mettre à la disposition de l'administration les ressources financières, matérielles et humaines nécessaires à la poursuite des objectifs de la commission scolaire.

2.4 approuver la définition des tâches et des responsabilités des directeurs de services.

2.5 évaluer le rendement des cadres supérieurs.

2.6 signer localement des ententes avec les associations et syndicats d'employés de manière à satisfaire les besoins de ses employés dans les limites du bien et des possibilités de l'ensemble de la commission scolaire.

2.7 faire en sorte que tous les employés de la commission scolaire puissent faire entendre leurs besoins et leurs problèmes dans la commission scolaire.

3. A L'EGARD DE LA CLIENTELE SCOLAIRE:

* 3.1 veiller à ce que les écoles dispensent un enseignement de qualité.

3.2 voir à ce que les enfants soient en sécurité dans les écoles de même que sur le chemin de l'aller et du retour.

3.3 faire en sorte que tous les élèves de la commission scolaire puissent faire entendre leurs besoins et leurs problèmes dans la commission scolaire.

4. A L'EGARD DE LA POPULATION

* 4.1 faire valoir auprès de l'administration les besoins de la population.

* 4.2 voir à ce que les deniers publics soient utilisés au maximum aux fins pour lesquelles ils ont été perçus ou attribués.

4.3 faire valoir les besoins de la population au sein du Conseil des Commissaires.

4.4 informer l'administration de certains problèmes vécus dans les écoles.

4.5 favoriser la participation des parents à la gestion de la commission scolaire (cf. information, consultation, etc...)

4.6 voir à ce que les différents paliers de la commission scolaire fournissent aux parents les moyens d'exercer leur rôle selon la Loi 27.

5. PAR RAPPORT AU MINISTERE DE L'EDUCATION DU QUEBEC

• 5.1 représenter la commission scolaire auprès du Ministère de l'Education.

• 5.2 protéger l'autonomie de la commission scolaire face au Ministère de l'Education.

5.3 rapatrier certains pouvoirs pour la commission scolaire auprès du Ministère de l'Education.

5.4 informer la population des politiques et règlements du Ministère de l'Education.

5.5 voir à ce que les politiques et règlements du Ministère de l'Education soient appliqués dans la commission scolaire selon les besoins et les ressources du milieu.

BUTS ET ORIENTATIONS GENERALES A DONNER

A LA COMMISSION SCOLAIRE

Les commissaires veulent que la Commission Scolaire de Jacques-Cartier ait désormais pour orientations générales:

1. d'assurer la formation intégrale (1) de l'enfant.

---

(1) NOTE: Selon les commissaires, donner une formation intégrale implique que l'on fournit des conditions pour que l'élève:

- acquière des connaissances spécifiques.

  L'enseignement est le but spécifique de l'école. Ce but est lui-même ordonné à l'éducation, c'est-à-dire au plein développement de la personne humaine. Aux matières académiques s'intègre la formation de l'élève.

- apprenne des méthodes de travail individuelles et collectives.

- forme son jugement.

- acquière des valeurs humaines fondamentales telles que le respect d'autrui, la solidarité, l'honnêteté.

- développe sa personnalité (affectivité, sociabilité, autonomie, discipline...)

- développe son corps et un esprit sportif.

2. d'adapter les services éducatifs aux particularités du milieu.

3. d'établir et d'entretenir un climat humain agréable dans la commission scolaire.

4. d'assurer des ressources financières conformes aux besoins et aux disponibilités.

5. de favoriser l'utilisation optimale des équipements scolaires pour fins communautaires.

OBJECTIFS GENERAUX A POURSUIVRE

A LA COMMISSION SCOLAIRE

Les commissaires désirent que la commission scolaire de Jacques-Cartier adopte les objectifs généraux suivants:

I. OBJECTIFS GENERAUX CONCERNANT LA FORMATION INTEGRALE DE L'ENFANT:

1.1 équilibrer les efforts consacrés dans l'enseignement à l'instruction et à l'éducation des enfants.

1.2 assurer une qualité de services éducatifs uniformes dans l'ensemble des écoles.

1.3 améliorer la qualité du français écrit et parlé.

1.4 préparer l'intégration adéquate des élèves au secondaire.

1.5 favoriser l'utilisation par les écoles du personnel du Service de l'Enseignement et des Services Personnels aux élèves, dans le cadre des activités éducatives.

1.6 accentuer les efforts de prévention des problèmes d'inadaptation scolaire.

1.7 améliorer les services préventifs de santé physique pour les élèves.

2. OBJECTIFS GENERAUX CONCERNANT L'ADAPTATION DES SERVICES EDUCATIFS AUX PARTICULARITES DU MILIEU:

2.1 ajuster les effectifs aux besoins du milieu.

2.2 favoriser le respect de l'autonomie dans le fonctionnement des écoles.

3. OBJECTIFS GENERAUX CONCERNANT L'ETABLISSEMENT ET L'ENTRETIEN D'UN CLIMAT HUMAIN AGREABLE DANS LA COMMISSION SCOLAIRE:

3.1 favoriser le développement et le perfectionnement de tout le personnel de la commission scolaire.

3.2 promouvoir la collaboration parmi et entre tous les groupes ou paliers de la commission scolaire (cf. travail d'équipe).

3.3 favoriser la consultation des personnes concernées avant la prise de décisions sur des points majeurs.

3.4 fournir au personnel et aux élèves un environnement physique adéquat et agréable.

3.5 augmenter la présence assidue du personnel au travail.

4. OBJECTIFS GENERAUX CONCERNANT LA GESTION DES RESSOURCES:

4.1 tenir compte des limites de la capacité de payer des contribuables dans l'établissement de la masse des dépenses non subventionnables.

4.2 assurer l'utilisation rationnelle des ressources financières de la commission scolaire.

4.3 assurer l'utilisation optimale des ressources matérielles de la commission scolaire (locaux, équipements, matériel didactique,..).

4.4 assurer la qualité du rendement du personnel de la commission scolaire.

5. OBJECTIF GENERAL CONCERNANT L'UTILISATION OPTIMALE DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES POUR DES FINS COMMUNAUTAIRES:

5.1 favoriser l'utilisation optimale des équipements scolaires pour fins communautaires.

Le Conseil des Commissaires, à la session régulière du 21 mai 1975 a adopté la résolution suivante:

CONSIDERANT que le but de la Commission Scolaire de Jacques-Cartier est de former des élèves de niveau élémentaire de son territoire;(12,360 élèves en 1974-75)

CONSIDERANT que pour la poursuite de ce but, la Commission Scolaire a présentement un budget d'opérations de 11,500,00. dollars en plus des 6,600,000. dollars fournis à la Régionale de Chambly pour couvrir la part des dépenses nécessaires à la formation des élèves du niveau secondaire de son territoire; (6,500 élèves en 1974-75)

CONSIDERANT que selon la loi de l'Instruction Publique les commissaires d'écoles sont élus au suffrage universel pour représenter et agir au nom de toute la population afin de s'assurer que ce but soit atteint;

CONSIDERANT que le Conseil des Commissaires de la Commission Scolaire de Jacques-Cartier tient à assumer ses responsabilités ainsi que remplir pleinement son rôle de représentant de la population en s'assurant que ce but soit atteint de manière efficace, ordonnée et planifiée;

CONSIDERANT que les commissaires au cours de plusieurs sessions d'étude se sont d'abord entendus sur la manière qu'ils doivent jouer leur rôle pour finaliser et préparer le document intitulé "Rôle des Commissaires -

Orientations et objectifs généraux de la Commission Scolaire";

IL EST PROPOSE par M. le Commissaire Roger Marcotte et unanimement résolu:

- QUE le document "Rôle des Commissaires - Orientations et objectifs généraux de la Commission Scolaire" soit et est accepté;

- QUE ce document serve de guide officiel pour les directeurs de service afin d'établir des objectifs spécifiques, des politiques et des plans d'action;

- QUE ce document soit distribué à toutes les personnes qui ont la responsabilité de l'éducation des enfants à la Commission Scolaire de Jacques-Cartier.

Annexe D

Les instruments de mesure

Le questionnaire sociométrique

NOM DE L'ELEVE: _____ DATE: _____

ECOLE: _____ DEGRE: _____

1. Avec qui aimerais-tu travailler pour une activité en français?
   Ecris trois noms différents.

   _____

   _____

   _____

2. Avec qui aimerais-tu travailler pour une activité en mathématiques?
   Ecris trois noms différents.

   _____

   _____

   _____

3. Avec qui aimerais-tu jouer à la récréation?
   Ecris trois noms différents.

   _____

   _____

   _____

4. Avec qui aimerais-tu faire équipe en éducation physique?
   Ecris trois noms différents.

   _____

   _____

   _____

5. Avec qui aimerais-tu faire du dessin?

Écris trois noms différents.

_____

_____

_____

Grilles d'observation par intervalle

Pour l'élaboration de ces grilles, il faut d'abord recueillir selon une méthode d'observation libre les divers comportements présentés par l'élève. Puis ces comportements sont définis de manière opérationnelle, et associés à une cote. L'observateur observe l'enfant pendant un intervalle de temps (par exemple 15 secondes) puis inscrit les comportements dans la grille durant un intervalle de temps généralement équivalent.

Les comportements à observer sont définis, individuellement, pour chaque sujet. En effet, ce qui pourrait être permis ou toléré dans une classe (par exemple: se lever de sa place sans permission) pourrait être interdit dans une autre.

Sujet: _____

Date: _____

Intervalle de cotation: _____

Intervalle	Comportements de l'enfant	Comportements de l'enseignant
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		

Grille par intervalles

Comportements observés du sujet 3

Comportements demandés par le fonctionnement de la classe

Cote	Comportement
A	Ecoute les explications du professeur
B	Utilise l'instrument selon sa fonction
C	Chante au bon moment
D	Silence au coup de sifflet
E	Répond, lève la main pour exécuter une tâche
F	Fait ce qui est demandé, suit les consignes

Comportements non tolérés par le fonctionnement de la classe

J	Joue d'un instrument à un moment non permis
O	Refuse de jouer d'un instrument au moment requis
P	Bavarde avec un pair lorsque non permis
Q	Se lève de sa place lorsque non permis
R	Fait des bruits inutiles
S	S'amuse avec un objet ou du matériel non pertinent à la tâche

Comportements observés du sujet 6

Comportements demandés par le fonctionnement de la classe

Cote	Comportement
A	Exécute sans support individuel une consigne donnée au groupe
B	Ecoute les explications données par le professeur
C	Fait le travail demandé en: 1) Silence 2) Equipe
D	Répond en levant la main à une question posée à la classe
E	Discute avec le professeur
F	Se lève de sa place pour demander une explication

Comportements non admis

P	Bavarde avec ses pairs lorsque c'est non permis
Q	Dit "Chut" ou "Arrête" sans provocation de ses pairs
R	Provoque ses pairs, leur donne des surnoms
S	Prend des objets sans permission sur le bureau de ses pairs
T	Joue avec le matériel
U	Fait une autre activité que celle du groupe-classe

Cote	Comportement
V	Lit dans son livre de bibliothèque à un moment inopportun
X	Autres comportements inappropriés

Comportements observés du sujet 12

Comportements demandés par le fonctionnement de la classe

Cote	Comportement
A	Ecoute les explications du professeur ou des pairs
B	Répond, lève la main, à une question posée au groupe-classe
C	Fait le travail demandé
D	Suit la consigne sans rappel individuel
E	Se lève de sa place - voir le professeur (explications, corrections)
F	De sa place pose questions au professeur
G	Suit dans son livre
H	Lit dans son livre lorsque permis

Comportements non admis

J	Joue avec un objet non pertinent à la tâche
P	Parle avec pairs - non permis
Q	Autres

Comportements observés pour le sujet 13

Cote	Comportements
A	Joue avec un objet non pertinent à la tâche
B	Dérange les voisins en touchant à leur bureau ou en leur touchant physiquement
C	Se lève de sa place non pour aller voir le professeur, sans raison
D	Discute avec le voisin lorsque non permis
E	Discute avec le voisin lorsque permis
F	Fouille dans son pupitre
G	Se retourne pour regarder le voisin sans que celui-ci l'ait appelé
H	Fait du bruit avec ses mains
I	Fait le travail ou répond à la consigne demandée
J	Répond, lève la main à une question du professeur
K	Autres comportements appropriés
N	Autres comportements inappropriés

Comportements observés pour le sujet 20

Comportements demandés par le fonctionnement de la classe

Cote	Comportement
A	Ecoute les explications du professeur
B	Répond, lève la main, à une question de l'enseignant adressée au groupe-classe
C	Fait le travail demandé
D	Suit, sans rappel individuel, la consigne
E	Se lève de sa place: 1. voir l'enseignant - demande explications 2. Aiguisoir
F	De sa place, pose questions à l'enseignant, reçoit explications de l'enseignant
G	Autre approprié: 1. Travail individuel au tableau avec l'enseignant 2. Regarde professeurs / élèves

Comportements non tolérés par le fonctionnement de la classe

P	Dessine
Q	Parle avec les pairs non permis
R	Joue avec objet non pertinent à la tâche

Cote	Comportement
S	Se lève de sa place:
	1 Sans raison
	2. Parler avec paire
	3. Sortir de la classe sans autorisation
	4. Autre
T	Couché sur son pupitre
U	Regarde autres paire dérogeant à la consigne
X	Farces, bruits de bouche
Y	Parle, fait des farces en travaillant
Z	Autres, inappropriés

Annexe E

DOCUMENTS UTILISES

LORS DU PERFECTIONNEMENT

ADRESSE A TOUT LE PERSONNEL

DES ECOLES IMPLIQUEES DANS LE PROJET

DOCUMENTS REMIS LORS DES JOURNEES D'INFORMATION

PROGRAMME D'AIDE AUX ENSEIGNANTS

ENCADREMENT DES ELEVES

1. Description

- Rencontres de soutien:
  - . enseignant, élève
  - . enseignant, élève, psycho-éducateur
  - . enseignant, élève, direction d'école
  - . enseignant, élève, tuteur (éducateur) du centre d'accueil

- Rencontre psycho-éducateur-élève (soutien)
  - . circonstanciel et exceptionnel

    Exemples: Absence prolongée de l'enseignant régulier, situation vécue comme une urgence par l'élève

    Observation de l'élève en vue d'une évaluation de l'élève
  - . limite dans le temps et l'espace

- Participation du psycho-éducateur à la classe

  cf. encadrement des enseignants

- Observation
  - . observations notées au moyen de tests construits par le chercheur associé au projet-pilote (exemple: sociogramme).

- Rencontre psycho-éducateur et/ou enseignant avec le centre d'accueil (au besoin)
  . direction
  . équipe d'éducateurs
  . étude de cas

2. Modalités

- Ce programme s'adresse seulement aux enseignants accueillant un élève d'un centre d'accueil à intégrer dans une classe régulière

- Lieu de rencontre: l'école, la classe

- Temps-horaire: à déterminer selon l'expression des besoins identifiés et reconnus

- L'enseignant peut s'adresser directement au psycho-éducateur

Gilles Archambault

Psycho-éducateur

PROGRAMME D'AIDE AUX ENSEIGNANTS

ENCADREMENT DES ENSEIGNANTS

1. Description

- Perfectionnement / cf. information sur ce sujet

- Rencontres consultatives
  - . planifiées / sur le champ
  - . peuvent prendre diverses formes
  - . selon les besoins et/ou affinités
  - . centration: enseignant et élève en relation avec les composantes d'une classe
  - . individuelles: (enseignant, psycho-éducateur)
    (enseignant, élève, psycho-éducateur)
    (enseignant, direction, psycho-éducateur)
    (enseignant, personnes-ressources internes, psycho-éducateur)
    (enseignant, équipe multidisciplinaire (école, centre d'accueil), psycho-éducateur)

- Participation du psycho-éducateur à la classe
  - . durée et fréquence variables;
  - . centration: comportement de l'élève mis en relation avec les composantes de la classe: élèves, medium académique et l'enseignant.

- Observation

  . échanges partant des relevés ou observations notés au moyen de tests construits par le chercheur associé au projet-pilote (exemple: sociogramme).

2. Modalités

- Ce programme s'adresse seulement aux enseignants accueillant un élève d'un centre d'accueil à intégrer dans une classe régulière;

- Lieu de rencontre: l'école, la classe;

- Temps-horaire: à déterminer selon l'expression des besoins identifiés et reconnus;

- L'enseignant peut s'adresser directement au psycho-éducateur.

Gilles Archambault

Psycho-éducateur

PROGRAMME D'AIDE AUX ENSEIGNANTS

DESCRIPTION DU PERFECTIONNEMENT

1. SES OBJECTIFS

Une démarche vécue par l'enseignant en regard à trois objectifs:

a) connaissance de soi en tant qu'enseignant auprès d'élèves à intégrer dans une classe régulière;

b) connaissance de l'élève;

c) connaissance du médium: organisation, animation et utilisation des diverses composantes d'une classe.

Connaissance de soi

. identification personnelle de ses forces et limites

. identification et élargissement de ses moyens d'intervention

Connaissance de l'élève

. forces et limites de l'élève

. techniques du medium

2. FORMES DE PERFECTIONNEMENT

- Diverses formes de perfectionnement peuvent être réalisées selon les besoins identifiés et reconnus par les enseignants et/ou par les personnes responsables, animateurs du projet.

. échanges entre enseignants impliqués ou non dans le projet

. échanges avec le psycho-éducateur (consultation)

. journée de mise à jour

. information sur le projet: - étapes de réalisation

- résultat des données recueillies

. documentation:

- articles sur le thème de l'intégration
- articles ressources sur des moyens pédagogiques, moyens d'intervention, connaissance de l'élève, etc...

. personnes-ressources

- du milieu (psychologue, orthopédagogue, travailleur social)
- de l'intérieur (centre d'accueil)

3. MODALITES

- le perfectionnement s'adresse aux enseignants concernés accueillant un élève d'un centre d'accueil. Participation volontaire de ces derniers à cette ressource.

- Mise à jour (journée ou heure). Demande adressée aux services éducatifs; engagement de suppléants, libérant ainsi l'enseignant désireux de participer à cette journée de mise à jour.

- Information et documentation sont transmises directement à la direction de l'école et aux enseignants accueillant un élève d'un centre d'accueil dans leur classe régulière; exceptionnellement à tout le personnel impliqué.

- Une journée de mise à jour est projetée dans la semaine du 20 octobre 1980 (date, lieu, programme à venir).

- Dans le cadre du perfectionnement, toute demande peut être faite directement auprès du psycho-éducateur, école Samuel-de-Champlain.

Gilles Archambault

Psycho-éducateur

ATELIER

Le but de présent atelier est de se donner des moyens concrets d'intervention afin d'aider l'élève sur les plans:

- adaptation scolaire
- adaptation sociale
- adaptation émotive

Quels moyens avez-vous utilisés pour aider l'élève sur ces différents plans?

NOTES D'ATELIER

- Identifiez en listant les moyens
- Décrivez brièvement, s'il y a lieu, le moyen utilisé.

Les notes d'ateliers seront imprimées et distribuées au personnel enseignant participant dans le projet-pilote.

QUESTIONNAIRE UTILISE

LORS DE JOURNEE DE PERFECTIONNEMENT

DATE: _____

1. IDENTIFICATION

Ecole: _____ Elève: _____

Enseignant: _____ Classe: _____

2. RELEVE D'OBSERVATION

Observation des comportements de l'élève sur les plans scolaire et social.

Utilisez les grilles des pages 2, 3, 4.

3. DANS LES MATIERES SUIVANTES, INDIQUEZ D'UNE LETTRE LE NIVEAU DE L'ELEVE.

Anglais _____

Catéchèse _____ "A" Supérieur

Français _____ "B" Moyenne

Mathématiques _____ "C" Inférieur

Sciences de la nature _____ "D" Très inférieur

Sciences humaines _____

4. AUTRES, S'IL Y A LIEU

Autres observations / situations pouvant affecter les comportements et/ou les apprentissages de l'élève.

TITRE: Plan scolaire

DESCRIPTION A: Comportements aidant à une production effective.

	TRES RAREMENT	RAREMENT	PARFOIS	SOUVENT	TRES SOUVENT

DESCRIPTION B: Comportements nuisant à une production effective.

TITRE: Plan social

Relation avec les pairs (individu/groupe)

DESCRIPTION A: Comportements aidant à la relation avec les pairs.

	TRES RAREMENT	RAREMENT	PARFOIS	SOUVENT	TRES SOUVENT

DESCRIPTION B: Comportements nuisant à la relation avec les pairs.

TITRE: Plan social
Relation avec l'adulte

DESCRIPTION A: Comportements aidant à la relation avec l'adulte.

	TRES RAREMENT	RAREMENT	PARFOIS	SOUVENT	TRES SOUVENT

DESCRIPTION B: Comportements nuisant à la relation avec l'adulte.

NOTES DE L'ATELIER DU 23 OCTOBRE 1980

AUX ENSEIGNANTS IMPLIQUES DANS LE PROJET-PILOTE

Tel que convenu lors de la mise à jour, je vous transmets les notes d'atelier portant sur les moyens d'intervention.

Merci aux secrétaires des divers groupes.

Gilles Archambault

GROUPE A

- Fiche sur laquelle l'enfant marque l'heure du début de son travail à la fin.

  La fiche:

début	fin	appréciation de l'enseignant
9:00	9:10	(ex.: "bien", "très bien", "?")

  L'enfant a utilisé cette fiche pendant une (1) semaine et demie et n'en a plus voulu. L'enfant est parvenu au comportement attendu.

- Position dans la classe. L'enfant est dans la première rangée, près de la porte, il a la responsabilité d'ouvrir la porte.

- Contrat d'une heure dans lequel l'enfant s'est engagé à travailler pour la prochaine heure. Il le remplit dix (10) minutes.

- Fugueur: depuis qu'il s'est choisi un compagnon de travail, il n'a plus fugué.

- L'enfant jouait continuellement avec ses autos durant la classe. Le professeur lui a donné une boîte, pour lui, dans laquelle il pouvait ranger ses voitures. Il a été très content.

- Demander à un enfant qui s'amuse avec des "gadgets" de ne garder sur son bureau que ce qui lui est nécessaire pour l'exercice actuel.

GROUPE B

- Situation de fugue:
  - . Aviser le centre immédiatement (direction)
  - . Informer le centre du contexte de la fugue
  - . Retour de fugue: rencontre élève + éducateur + direction et/ou professeur; identification des motifs de la fugue et des moyens que peut prendre l'élève dans ces situations d'urgence (plutôt que de fuguer); identifier une raison de vouloir rester à l'école (un ami).

- Comment lui donner le goût de travailler?

. L'intérêt: l'enfant a toujours vécu des situations d'échec. Essayer de lui donner des situations positives avec feedback.

. Inclure les 5 ou 6 plus faibles pour éviter une situation où l'enfant se sent à part.

- Donner une responsabilité qui n'implique pas le reste de la classe.

- Oubli du matériel scolaire: communiquer à chaque fois au centre. Ce dernier se charge de récupérer son matériel le plus rapidement possible.

GROUPE C

- Tableau d'honneur (groupe)

- Signer un contrat (travail individuel)

- Argent scolaire

- Rencontre personnel avec l'enfant

- Responsabilité: distribution de tâches (changeable aux étapes ou à la semaine).

- Formation et responsabilité d'un comité. Exemples de comités: de classe, bibliothèque, fêtes, décoration, jeux, audio-visuel.

- Décrire à la classe ce qui se passe, demander aux enfants de l'entraide.

- Discussion, causerie de groupe: Prodas, coopérative.

- Réflexion sur une situation, leur retourner le problème et la solution à trouver et à exécuter.

- Utilisation d'étampes, d'étoiles.

GROUPE D

- Support plus direct auprès de l'étudiant.

- Attention aux problèmes mineurs, tel que "écoute".

- Changement d'équipe.

- Téléphone (à titre préventif).

- Faire connaître à toute la classe un côté positif de l'enfant.

- Rencontre travailleur social, éducateur.

- Visite du centre.

CAHIER DE ROUTE

OCTOBRE 1980

Rédigé et conçu par:

Gilles Archambault
Psycho-éducateur

LE CAHIER DE ROUTE

1. Définition et principes de base

2. Buts

3. Objectifs - élèves

4. Objectifs - enseignants

5. Le médium - cahier de route
   - 5.1 Description
   - 5.2 Procédures et responsabilités

ANNEXES

1. Mes cibles - légende

2. La cible de l'expert - légende

3. Mes records - légende

4. Mes forces - légende

LE CAHIER DE ROUTE

1. DEFINITION ET PRINCIPES DE BASE

Le cahier de route présente un système d'évaluation et de reconnaissance favorisant chez l'élève un meilleur rendement sur les plans de son comportement et de ses attitudes en classe.

Le cahier de route ou le système d'évaluation ou de reconnaissance représente un médium dans la relation élève/enseignant. L'élève a besoin d'une relation interpersonnelle significative.

Evaluation et reconnaissance ont trois (3) centrations: l'enfant face à lui-même, l'enfant dans la réalisation de ses activités académiques et sociales, l'enfant en relation avec ses pairs.

Ces centrations sont reliées exclusivement, ici et maintenant, au cadre de la vie scolaire. Quelle est la capacité effective d'adaptation de l'élève à cette réalité? Elève et enseignant se déterminent des points de repère de cette réalité (centrations, objectifs), identifient des moyens pour assumer le vécu de cette réalité, évaluent l'atteinte ou non des objectifs, enregistrent les résultats et/ou acquisitions.

Il n'est point question de thérapie mais bien d'un suivi de

l'élève dans son intégration à la classe régulière. Le système d'évaluation ou de reconnaissance ou le cahier de route n'est qu'une composante de tout un ensemble dynamique qui s'appelle classe régulière, cadre scolaire.

Le cahier de route est le témoin objectif de la démarche dynamique de l'élève dans sa conquête de la réalité scolaire et sociale. Elle lui procure un support concret: avec l'aide de l'enseignant, l'élève objective et oriente son vécu vers un mieux-être avec lui-même et les autres dans le cadre d'une classe régulière.

Le système identifie les forces et limites de l'élève. Il encourage des comportements positifs, stimule la productivité.

2. BUTS

- Accroître la capacité d'adaptation scolaire et sociale de l'élève.

- Evaluation et reconnaissance de son vécu en classe: face à lui-même, face à ses activités, face à ses pairs.

3. OBJECTIFS - ELEVE

- Connaître ses forces et ses limites.

- Connaître et identifier les objectifs et moyens pour atteindre les buts décrits plus haut.

- Objectiver les comportements et situations vécus.

- Suivre l'évolution de ses acquisitions.

4. OBJECTIFS - ENSEIGNANT

- Connaître les forces et les limites de l'élève.

- Accroître ses qualités d'observation et d'intervention.

- Accroître la relation d'aide de l'enseignant qui accueille un élève en difficultés d'adaptation scolaire et sociale.

- Suivre l'évolution des acquisitions de l'élève.

5. LE MEDIUM - CAHIER DE ROUTE

5.1 Description

Le médium - cahier de route - se construit au fur et à mesure de la démarche de l'élève en cours d'année. Il comporte trois (3) parties distinctes et complémentaires.

a) "Mes cibles"

Le tableau "mes cibles" décrit les objectifs à atteindre au cours de la semaine - l'évaluation quotidienne notée par l'enseignant et l'élève. Le tableau conserve également les moyens établis pour atteindre les objectifs fixés.

b) "Mes records"

Le tableau "mes records" indique:

- le nombre d'objectifs (cibles) atteints au cours des semaines;
- les privilèges accordés selon le nombre de cibles atteintes.

c) "Mes forces"

Le tableau "mes forces" décrit la cible atteinte, c'est-à-dire, les forces ou acquisitions réalisées effectivement.

MES CIBLES

CE QUE JE VISE DANS MA SEMAINE DU _____
jour/mois

POUR MOI

L	M	M	J	V

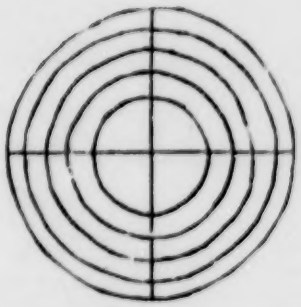

DANS LES ACTIVITES

L	M	M	J	V

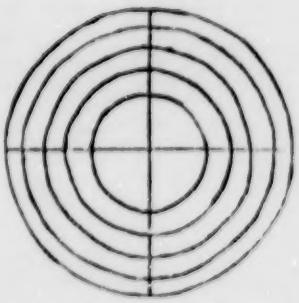

AVEC LES AUTRES

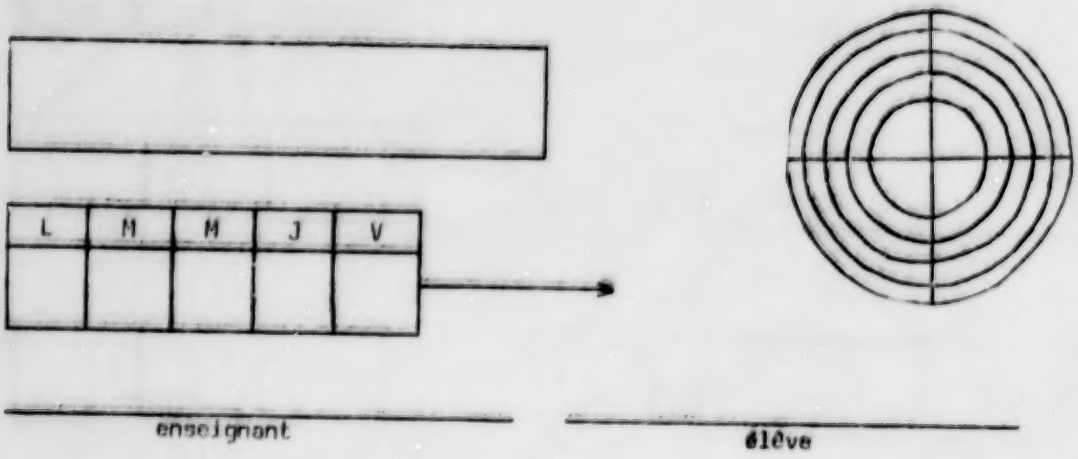

CIBLE DE L'EXPERT

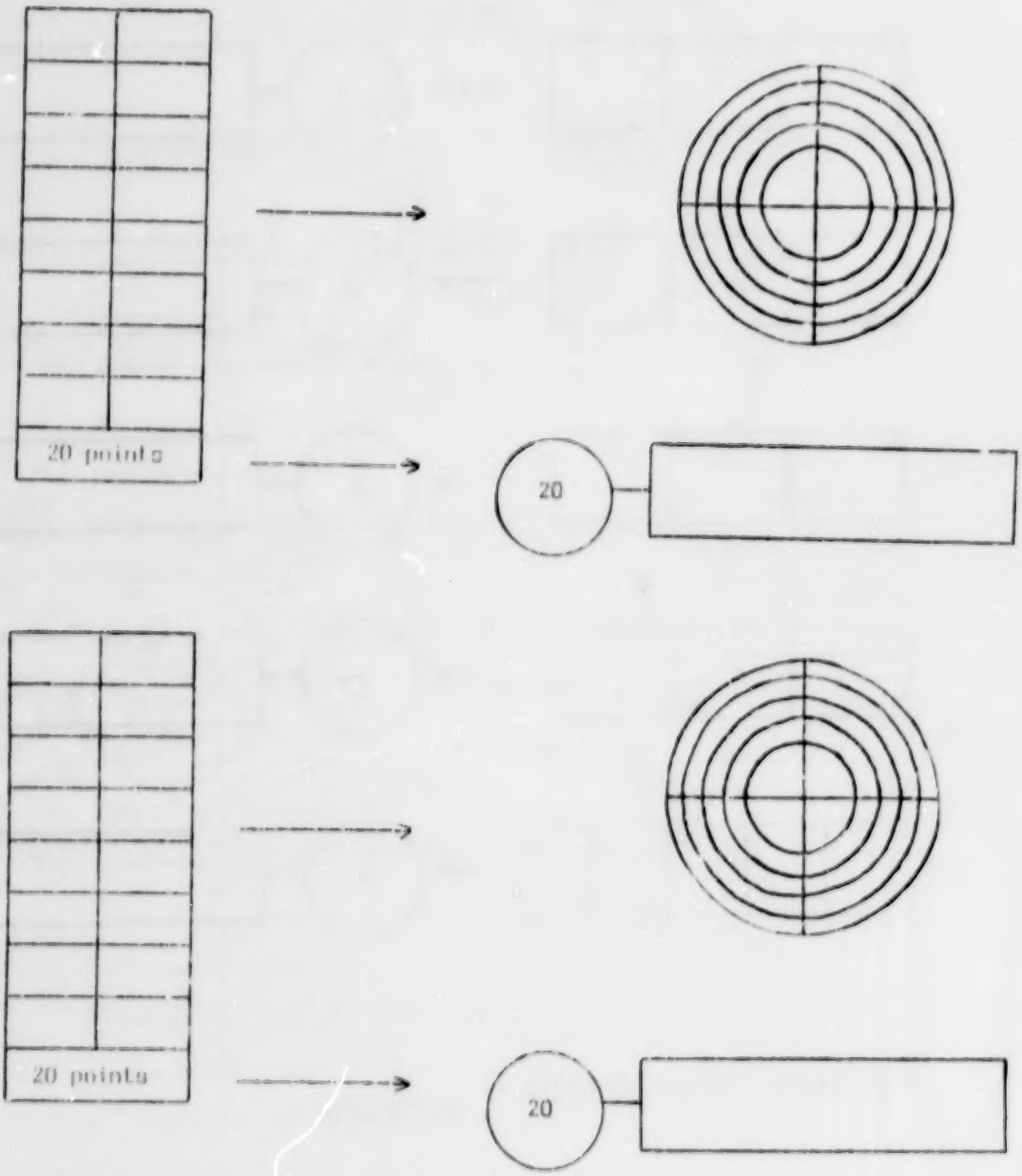

MES RECORDS

Ce que je suis capable de faire "seul" dans les activités avec les autres

Nombre de cibles atteintes → Privilèges

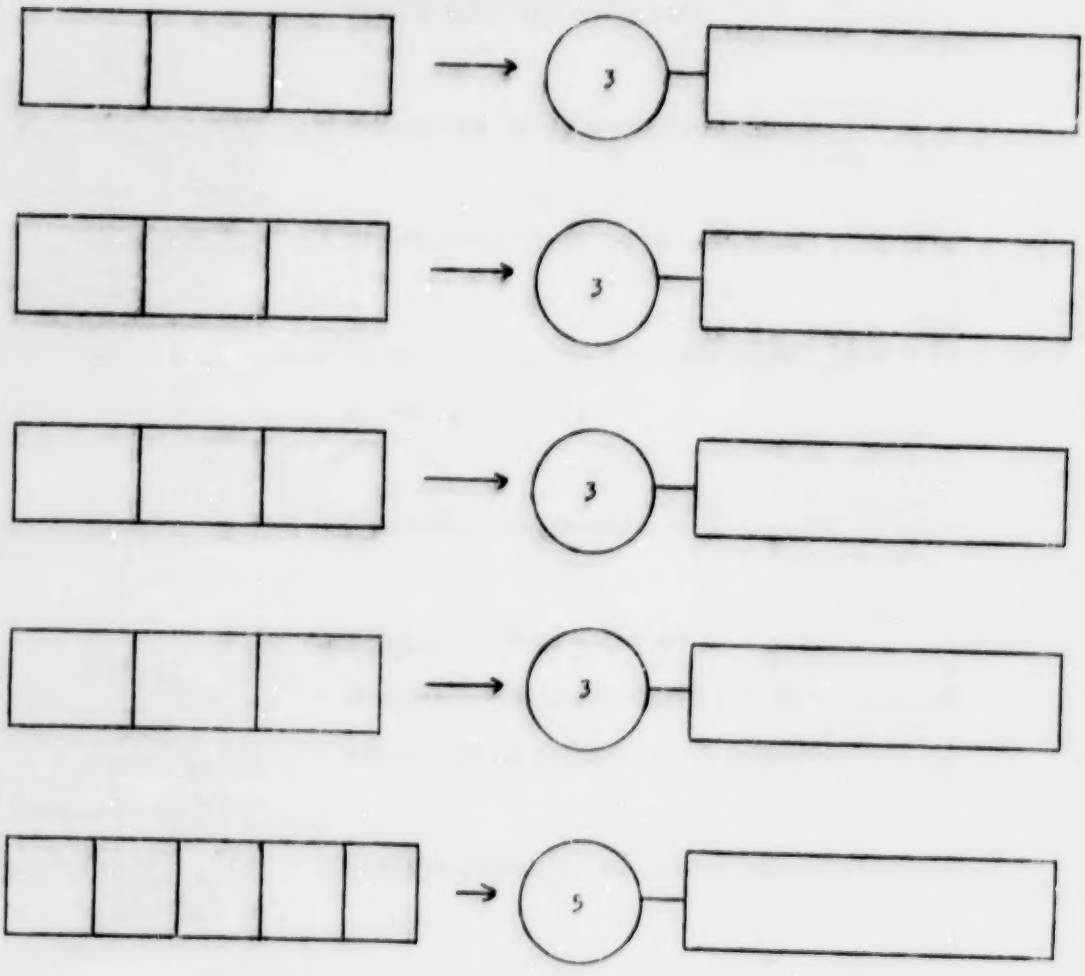

J'ai réussi l'étape APPRENTIS le _____
jour / mois

MES FORCES

POUR MOI

D	F

AVEC LES AUTRES

D	F

DANS LES ACTIVITES

D	F

5.2 Procédures et responsabilités

5.2.1 Rencontre privilégiée et personnelle enseignant/élève

a) Hebdomadaire (15-20 minutes)

- identification des objectifs de la semaine et des moyens pour les atteindre;

- évaluation de la productivité;

- reconnaissance de la productivité effective;

- identification de nouveaux objectifs (ou répétés si non atteints);

- ajustement si nécessaire des moyens utilisés.

b) Quotidienne (5-10 minutes)

- évaluation de la productivité de la journée en regard aux objectifs de la semaine;

- reconnaissance de la productivité effective de la journée;

- ajustement, si nécessaire, des moyens utilisés;

- les objectifs demeurent les mêmes.

c) Sur le champ (rencontre brève sur le champ)

Exemples:

- dans une situation vécue comme une urgence par l'élève, celui-ci a besoin d'un support immédiat et concret au niveau des moyens;

- la rencontre peut s'inscrire dans le cadre d'une intervention, telle contrôle interne (absence de l'enseignant), appel à la relation, apprentissage à partir de l'expérience, etc... "Eh, ta cible" (devant un comportement inadmissible sur le point de se réaliser). "Regarde ton cahier de route, t'as déjà réussi telle difficulté, quand tu seras tenté d'agir, vois ton cahier de route avant de décider quoi faire", etc...;

- les objectifs ne sont en aucun temps modifiés, la centration demeure sur les moyens d'assumer la situation vécue.

5.2.2 Objectifs et moyens (définition)

- participation active de l'élève et de l'enseignant dans la définition des objectifs de la semaine et des moyens pour les atteindre;

- l'objectif doit être accessible à l'élève (observable).

5.3.3 Evaluation de la productivité

Participation graduée de l'élève (tient compte de ses forces et limites) dans l'évaluation de sa productivité.

ELEVE	ENSEIGNANT
a) L'élève colore la cible conformément aux points accordés par l'enseignant.	a) Evaluation et reconnaissance exclusives à l'enseignant.
b) L'élève échange son point de vue sur sa productivité avec l'enseignant en regard à 1, 2 ou 3 objectifs.	b) L'enseignant évalue et détermine seul les pointages correspondant.
c) L'élève, en entente avec l'enseignant, évalue sa productivité en regard à 1, 2 ou 3 objectifs et détermine les pointages correspondant.	c) Aide à la co-évaluation (détermination) des pointages.

ELEVE	ENSEIGNANT
d) L'élève exerce une auto-évaluation sur sa productivité en regard à 1, 2 ou 3 objectifs, détermine seul les pointages correspondant.	d) Aide si nécessaire.

ANNEXES

ANNEXE I

LEGENDE - MES CIBLES

A) DEFINITION DES OBJECTIFS

Observable, accessible à l'élève, spécifique, hebdomadaire.

Attendre mon tour pour une explication	- pour moi
Ordre dans mon bureau	- dans les activités
Respect de autrui: pas de surnoms	- avec les autres

B) POINTAGE

a) Evaluation de l'atteinte de l'objectif

L	M	M	J	V	→ jours semaine
5	5	5	5	5	→ 5 points: total maximum quotidien

25 points: total maximum de la semaine

b) Représentation graphique de l'évaluation

- La cible colorée correspond aux points attribués: un point accordé permet à l'élève de colorer un (1) carreau de la cible.

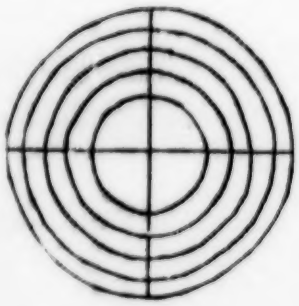

- Une (1) cible compte 20 carreaux.

c) Règles et procédures

- l'enseignant inscrit le pointage (évaluation);

- l'élève colore la cible;

- total, 20 points: signifie que l'objectif a été atteint, la cible est complètement colorée;

- total, plus de 20 points:
  la cible est complètement colorée; les points en plus (en +) permettent à l'élève de commencer la "cible de l'expert" (ex.: deux (2) points en "+" permettent de colorer deux (2) carreaux de la "cible de l'expert").

- total, moins de 20 points:

  la cible n'est pas complètement colorée. L'objectif hebdomadaire n'a pas été atteint.

  Conséquence: l'objectif, le pointage et la coloration de la cible sont repris à "0" la semaine suivante.

- jours de congé:

  le pointage se calcule comme suit:

  ex.: trois (3) jours ouvrables quinze (15) points sont comptés et additionnés au dix (10) points des deux (2) jours de congé.

- les points attribués pour une journée ne peuvent être retirés ultérieurement.

d) Signatures

- le cahier de route est une forme de contrat, d'entente: la signature signifie accord sur son contenu et ses objectifs;

- jamais signé "à blanc";

- signatures au moment de la rencontre hebdomadaire après la définition des objectifs et moyens.

ANNEXE II

LA CIBLE DE L'EXPERT - LEGENDE

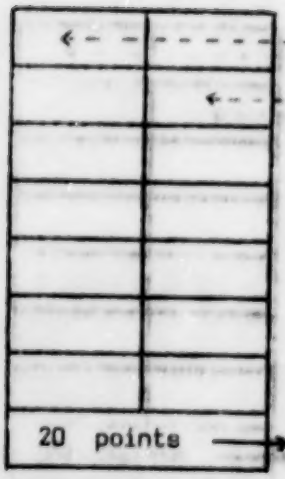

La cible colorée correspond aux points cumulés.

Un (1) carreau par point (1).

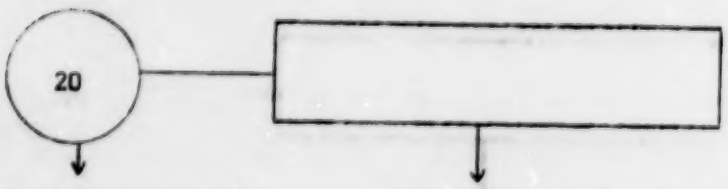

Colorée au moment ou les "20" points ont été atteints.

Description du privilège accordé.

Privilège significatif, connu d'avance.

ANNEXE III

MES RECORDS - LEGENDE

Nombre de cibles atteintes.

Un (1) carreau initialé par enseignant.

Un (1) carreau sous-jacent coloré par l'élève Un (1) carreau = 1 cible

Indique le nombre de cibles visées pour accéder au privilège.

Colorer lorsque atteint (ici 3).

- description du privilège
- connu d'avance
- significatif

Exemples de privilèges:
- accéder à une responsabilité
- congé partiel ou total dans un devoir
- temps accru pour un temps libre
- etc...

Etapes

- Maintien intérêt pour le cahier de route. Emulation.

- Témoignage et reconnaissance du niveau des acquisitions.

- Tient compte des forces et limites de l'élève.

A chaque étape correspond un nombre de cible à atteindre:

Apprentis:	3 + 3 + 3 + 3 + 5	= 17 cibles
Junior:	3 + 3 + 5 + 5 + 5	= 21 cibles
Senior:	5 + 5 + 5 + 5 + 5	= 25 cibles

ANNEXE IV

MES FORCES - LEGENDE

D	F
09-09-80	
26-09-80	
26-09-80	
01-10-80	

D: date

F: force décrite

- commencer en temps
- capable d'attendre son tour
- capable de travailler à deux
- propreté dans mon cahier de français
- etc...

L'objectif atteint (pour moi, dans les activités, avec les autres) constitue la force acquise; elle est transcrite dans le présent tableau par l'élève.

AVANTAGES

- Au moment des interventions:
  - . appel aux forces de l'élève
  - . banque de moyens pour atteindre de nouveaux objectifs
  - . appel à une expérience vécue réussie
  - . etc...

- Permet à l'élève et à l'enseignant de suivre l'évolution des acquisitions.

- Facilite une rencontre élève/enseignant ayant pour objectif: retour et synthèse sur la démarche d'intégration de l'élève dans la classe.

TITRE DU FILM: "Le comportement de l'enfant c'est vous"

NOTES SUR LE CONTENU

Ce film, présenté sous forme de dessins animés illustre bien plusieurs situations quotidiennes vécues par les parents et les éducateurs auprès de leurs enfants. A l'origine, ce document fut conçu à l'intention des parents. La présentation des images est basée sur les principes de la modification du comportement. Ainsi y retrouve-t-on plusieurs des techniques issues de cette théorie:

- Utilisation du système de récompenses et punitions.
- Technique de l'attention sélective: ignorer les comportements déviants et renforcer les comportements adéquats.
- Système de jetons.
- Isolement.

Bien que dans son ensemble, ce document illustre bien les principes du conditionnement, il n'en présente pas moins plusieurs points faibles: le système de points utilisé dans l'une des scènes est à la fois positif et négatif: on utilise une tâche de dessin (difficilement évaluable) pour renforcer, etc...

Somme toute c'est un document très riche mais qui doit être analysé et dont les recommandations ne peuvent être reproduites telles quelles dans la réalité.

COMPORTEMENT	EVENEMENTS QUI SUIVENT	EFFET PROBABLE SUR LE COMPORTEMENT
Exemple: Dans son parc, l'enfant pleure pour attirer l'attention de sa mère.	Exemple: La mère le prend dans ses bras.	Exemple: La prochaine fois l'enfant pleurera pour attirer l'attention de sa mère.

SEANCES DE SENSIBILISATION - EVALUATION

J'ai participé aux séances de sensibilisation suivantes:

- "Le comportement de l'enfant, c'est vous" OUI ___ NON ___
- "Motivation et apprentissage" OUI ___ NON ___

FICHE D'EVALUATION

Remarques: - Cocher dans la case "0" signifie que vous êtes nullement d'accord avec l'énoncé.

- Cocher dans la case "5" signifie que vous êtes totalement d'accord avec l'énoncé.

	0	1	2	3	4	5
1. La démarche de l'animateur était structurée.						
2. Il y avait un équilibre entre les aspects théoriques et pratiques.						
3. J'ai apprécié les documents reçus (2e séance).						
4. J'ai été sensibilisé à des choses que je ne connaissais pas.						
5. Cette sensibilisation sera utile à mon enseignement.						

Commentaires: _____

_____

_____

8. BIBLIOGRAPHIE

COMMISSION SCOLAIRE DE JACQUES-CARTIER (1980). Politique et procédures concernant l'organisation de l'enseignement selon la formule du dénombrement flottant. Longueuil: document interne de la commission scolaire.

COMMISSION SCOLAIRE DE JACQUES-CARTIER (1975). Rôle des commissaires, orientations et objectifs généraux de la Commission Scolaire de Jacques-Cartier. Longueuil: document interne de la commission scolaire.

JONES, R. L., GOTTLIEB, J., GUSKIN, S., YOSHIDA, R. K. (1978). Evaluating mainstreaming programs: models, caveats, considerations and guidelines in Exceptional Children, 44, no 8, p. 588-601.

MUCCHIELLI, R. (1973). Organigrammes et sociogrammes. Connaissance du problème, applications pratiques. Paris: Entreprises modernes d'édition.

NORTHWAY, M., WELD, L. (1957). Sociometric testing. A guide for teachers. Toronto: University of Toronto Press.

9. BUDGET

9.1 CoOt autorisé par le Ministère

Voir annexe I

9.2 CoOt réel avec détail des dépenses

a) Dépenses encourues par la commission scolaire:

Voir annexe II

b) Dépenses effectuées en vertu des sommes autorisées par le Ministère de l'Education:

Voir annexe III

ANNEXE I

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

AUTORISATION DE PRINCIPE (1) AUX COMMISSIONS SCOLAIRES
RELATIVEMENT AUX ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES

COMMISSION SCOLAIRE : Jacques-Cartier CODE : 232 DIRECTION RÉGIONALE : Longueuil

RÉFÉRENCE :	TITRE DE LA MESURE :	COMPTABILISATION SELON LE SIF :
0119	Projets-pilotes	xxx-1-15100-000

DÉTAIL DE LA DEMANDE	ARTICLE 1				ARTICLE 2		ARTICLE 3		TOTAL	
	(2)	CRÉDITS PERMANENTS	(3)	CRÉDITS AUTRES	(2)	CRÉDITS PERMANENTS	(3)	CRÉDITS AUTRES	CRÉDITS PERMANENTS	CRÉDITS AUTRES
H.S.A. en classe régulière										
psycho-éducateur						21,529.03		21,529.03	$ 21,529.03	$ 21,529.03
frais de voyage						297.00		297.00	$ 297.00	$ 297.00
chercheur						----------		9,000.00	----------	$ 9,000.00
matériel									$ 200.00	----------
TOTAL						21,826.03		30,826.03	$ 22,026.03	$ 30,826.03

(1) Sous réserve de la certification conformément aux Règles budgétaires
(2) Année-personne enseignant
(3) Année-personne cadre

RESPONSABLE : _____ DATE : _____

DIRECTEUR RÉGIONAL : Jacques Perreault DATE : 80.10.21

ANNEXE II

Dépenses encourues par la commission scolaire.

1.	Immobilisation	$ 1 000.00
2.	Papeterie et imprimerie	$ 600.00
3.	Secrétariat	$ 1 400.00

ANNEXE III

COMMISSION SCOLAIRE DE JACQUES-CARTIER

		TOTAL A DATE	ENGAGEMENT	BUDGET	DISPONIBILITE
1-54301-140	PERSONNEL PROFESSIONNEL	$8,885.41		$27,378.00	$28,941.86
1- 201	ASSURANCE CHOMAGE	$ 103.09		$ 267.74	$ 290.08
1- 202	ASSURANCE COLLECTIVE			$ 30.68	
1- 204	CAISSE DE CREDIT			$ 1,057.10	
1- 208	REGIME DES RENTES DU QUEBEC	$ 153.66		$ 250.00	$ 344.70
1- 209	REGIME ASS-MALADIE QUEBEC	$ 133.27		$ 431.14	$ 389.13
1- 212	CONTRIBUTION C.A.T.			$ 114.37	$ 66.82
1- 340	FRAIS VOYAGES PROFESSION	$ 29.81		$ 297.00	$ 100.42
					$30,133.01
	+ AUX FRAIS DE LA COMMISSION SCOLAIRE:				$ 3,000.00

10. IDENTIFICATION

la commission
scolaire de
jacques-cartier

1500 est, boul. Curé Poirier, Longueuil, Qué. J4J 4T9 / 468-3330
SERVICES EDUCATIFS, 1600, rue Bourassa, Longueuil, Qué. J4J 3A6

NOM DU RESPONSABLE DU PROJET: Madeleine Normand

NOM DU CHERCHEUR ENGAGE PAR LA COMMISSION SCOLAIRE ET REDACTEUR DE CE RAPPORT: Georgette Goupil

SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL: Jos Lamarche JG.

DATE: 25 septembre 1981

11. RESOLUTION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

DE LA COMMISSION SCOLAIRE

la commission
scolaire de
jacques-cartier 1500 est, boul. curé-poirier, longueuil, qué. J4J 4T9/tél. 468 3330

Le 20 octobre 1981

A QUI DE DROIT

ATTENDU qu'en vertu de l'article 202D de la loi sur l'instruction publique le Conseil des Commissaires peut par règlement déléguer au Directeur général certains de ses droits, pouvoirs et obligations;

ATTENDU le règlement numéro 1-01-77 qui délègue au Directeur général certains droits, pouvoirs et obligations du Conseil des Commissaires;

PAR LA PRESENTE, j'autorise et approuve le rapport du projet pilote intitulé "Services éducatifs diversifiés en fonction d'élèves M.S.A. intégrés dans des classes régulières" laquelle expérimentation s'est déroulée à la Commission scolaire au cours de l'année 1980-81.

Le Directeur Général,

Dorès Archambault.

DA/gb